

ABONNEMENTS.

ÉDITION DE TROIS FOIS LA SEMAINE.—Canada, en un an, TROIS piastres; Six mois, UNE piastre ET DEMIE. — États-Unis, en un an, QUATRE piastres; Six mois, DEUX piastres.
ÉDITION DE UNE FOIS LA SEMAINE.—Canada, en un an, UNE piastre ET DEMIE; Six mois, CINQUANTE CENTS. — États-Unis, en un an, DEUX piastres; Six mois, UNE piastre.
CONDITIONS.—Les abonnements partent du 1^{er} du 15 de chaque mois. Les abonnements sont strictement payables d'avance; Une augmentation de UNE piastre pour un an ou CINQUANTE CENTS pour six mois, sera faite à ceux qui ne paieront pas d'avance. Un mois d'avis sera donné à ceux qui discontinueront. Pour discontinuer, il faut avoir payé tous arrérages.

Vol. 15

ADRESSES D'AFFAIRES.

CHAGNON, SICOTTE ET LANÇOTOT.
AVOCATS.
Porte voisine de St. Tache, écr.
Seigneur LES COURS CRIMINELLES ET CIVILES
St. Hyacinthe, Septembre, 1864.

APINÉAU ET MORISON,
AVOCATS.
Rue Lafranchise,
A. C. PAPINEAU, L. F. MORISON.
St. Hyacinthe, le 1^{er} Février, 1863.
BOURGEOIS ET BACHAND.
AVOCATS.
Rue Girouard, St. Hyacinthe.
J. B. BACHAND, P. BACHAND.
1^{er} Juin, 1862.

DAVID GIRARD,
AVOCAT.
Suivre toutes les cours du District de Bedford
WATERLOO.—Juin, 1864.
P. S. LIPPE,
AVOCAT.
Rue Cascades, porte voisine de MM. H. R. Blanchard, J. Corcoran, et M. A. Kérac, libraire.
St. Hyacinthe, 7 décembre, 1865.

MERCIER & SICOTTE,
AVOCATS.
Ancien Bureau Desjardins, — St. Hyacinthe.
Suivent les Circuits de St. Marie, Waterloo, Drummondville et Darnville.
Honoraires Modérés. J. B. SICOTTE.
St. Hyacinthe 5 déc. 1866.

D. G. MORISON,
Notaire.
Rue Desjardins, porte voisine de Felix Chagnon, marchand de Grain.—ST. HYACINTHE.
Décembre 1864.

Joseph Nault,
Notaire Public,
GREFFIER DES Juges de PAIX.
Agent d'assurance sur la vie.
BUREAU:—Côté des rues Girouard, et St. Denis, vis-à-vis MM. Bourgeois et Bachand avocats, St. Hyacinthe 18 Octobre, 1866.

HOTEL A ST. GESAIRE.
M. FRANÇOIS CHABOT, tient maintenant l'Hotel et devant occupe par M. PIERRE GILBERT.
On y trouve toujours une Table bien fournie; des Liqueurs de premier choix; des chambres bien garnies de bonnes couvertures pour les Chevaux.

ROYAL VICTORIA HOTEL.
ROBERT PIQUE,
PROPRIÉTAIRE.
SOREL, C. E.
Sorel, 12 Mars, 1866.

J. P. CRAIG,
Facteur de Pianos,
No. 82, Rue St. Laurent, MONTREAL.
Pianos réparés, et accordés, à court avis, et à prix modérés.
Montreal, 30 Mai, 1864.

L. F. A. VIOLETTE,
Coroner-conjoint du District de Bedford.
Bureau South Ely, Comté de Shefford.
15 Juillet 1865.

J. L. BOMBARDIER,
Huissier de la Cour Supérieure.
Résidence: ROXTON-FALLS
Comté de Shefford. District de Bedford.

Moulins du Rapide-Plat.
M. Louis Barnier, menuisier, tout en remerciant ses nombreuses pratiques, informe le Public des évisions, qu'il a renouvelé le moulin à carder sur un nouveau système et il le garantit son ouvrage. Le moulin est aussi en très bon ordre, et de plus il presse l'effluve et autres articles avec satisfaction. Et comme par le passé, il est prêt à mouler et à importer quel grain et en n'importe quantité. Il espère recevoir une large part du patronage public.—St. Barnabé, 4 août 1865.

BUREAU D'ECHANGE.
Les Soussignés tiennent toujours un BUREAU D'ECHANGE, en cette Cité dans le Magasin de M. St. Jacques, autrefois occupé par Maurice Buckley, écr., où ils échan- gent et achètent les BILLETS DES BANQUES CANADIENNES ET AMÉRICAINES, L'OR ET L'ARGENT avec autant d'avantage qu'on peut le désirer.

Les Soussignés tiennent toujours un BUREAU D'ECHANGE, en cette Cité dans le Magasin de M. St. Jacques, autrefois occupé par Maurice Buckley, écr., où ils échan- gent et achètent les BILLETS DES BANQUES CANADIENNES ET AMÉRICAINES, L'OR ET L'ARGENT avec autant d'avantage qu'on peut le désirer.

Les Soussignés tiennent toujours un BUREAU D'ECHANGE, en cette Cité dans le Magasin de M. St. Jacques, autrefois occupé par Maurice Buckley, écr., où ils échan- gent et achètent les BILLETS DES BANQUES CANADIENNES ET AMÉRICAINES, L'OR ET L'ARGENT avec autant d'avantage qu'on peut le désirer.

Les Soussignés tiennent toujours un BUREAU D'ECHANGE, en cette Cité dans le Magasin de M. St. Jacques, autrefois occupé par Maurice Buckley, écr., où ils échan- gent et achètent les BILLETS DES BANQUES CANADIENNES ET AMÉRICAINES, L'OR ET L'ARGENT avec autant d'avantage qu'on peut le désirer.

Les Soussignés tiennent toujours un BUREAU D'ECHANGE, en cette Cité dans le Magasin de M. St. Jacques, autrefois occupé par Maurice Buckley, écr., où ils échan- gent et achètent les BILLETS DES BANQUES CANADIENNES ET AMÉRICAINES, L'OR ET L'ARGENT avec autant d'avantage qu'on peut le désirer.

Les Soussignés tiennent toujours un BUREAU D'ECHANGE, en cette Cité dans le Magasin de M. St. Jacques, autrefois occupé par Maurice Buckley, écr., où ils échan- gent et achètent les BILLETS DES BANQUES CANADIENNES ET AMÉRICAINES, L'OR ET L'ARGENT avec autant d'avantage qu'on peut le désirer.

Les Soussignés tiennent toujours un BUREAU D'ECHANGE, en cette Cité dans le Magasin de M. St. Jacques, autrefois occupé par Maurice Buckley, écr., où ils échan- gent et achètent les BILLETS DES BANQUES CANADIENNES ET AMÉRICAINES, L'OR ET L'ARGENT avec autant d'avantage qu'on peut le désirer.

Les Soussignés tiennent toujours un BUREAU D'ECHANGE, en cette Cité dans le Magasin de M. St. Jacques, autrefois occupé par Maurice Buckley, écr., où ils échan- gent et achètent les BILLETS DES BANQUES CANADIENNES ET AMÉRICAINES, L'OR ET L'ARGENT avec autant d'avantage qu'on peut le désirer.

Les Soussignés tiennent toujours un BUREAU D'ECHANGE, en cette Cité dans le Magasin de M. St. Jacques, autrefois occupé par Maurice Buckley, écr., où ils échan- gent et achètent les BILLETS DES BANQUES CANADIENNES ET AMÉRICAINES, L'OR ET L'ARGENT avec autant d'avantage qu'on peut le désirer.

Les Soussignés tiennent toujours un BUREAU D'ECHANGE, en cette Cité dans le Magasin de M. St. Jacques, autrefois occupé par Maurice Buckley, écr., où ils échan- gent et achètent les BILLETS DES BANQUES CANADIENNES ET AMÉRICAINES, L'OR ET L'ARGENT avec autant d'avantage qu'on peut le désirer.

Les Soussignés tiennent toujours un BUREAU D'ECHANGE, en cette Cité dans le Magasin de M. St. Jacques, autrefois occupé par Maurice Buckley, écr., où ils échan- gent et achètent les BILLETS DES BANQUES CANADIENNES ET AMÉRICAINES, L'OR ET L'ARGENT avec autant d'avantage qu'on peut le désirer.

COURRIER DE ST.-HYACINTHE.

POLITIQUE, AGRICOLE, LITTÉRAIRE ET D'ANNONCES.

Toutes Lettres, etc., doivent être adressées à CAMILLE LUSSIER, Editeur-Propriétaire.

Edition Semi-Quotidienne.—St. Hyacinthe. Jeudi, 9 Mai 1867.

ANNONCES.

Première insertion, 8 cents par ligne chaque insertion subséquente, 2 cents par ligne. Adresses d'affaires, quatre piastres en un an. Pour les Annonces Commerciales on traitera de gré à gré avec le propriétaire.

JOURS DE PUBLICATION.

Édition semi-quotidienne:—Mardi, Jeudi, Samedi, matin, de chaque semaine. Édition hebdomadaire:—Vendredi, matin.

Bureaux et Imprimerie:—Rue Cascades, coin de la rue St. Hyacinthe.

Camille Lussier, Propriétaire-Editeur, Bureau Imprimerie et résidence, maison H. J. Doherty, rue Cascades coin nord de la rue St. Hyacinthe.

No 29

MAISON DE CONFIANCE

DE ST. HYACINTHE.

BOURGEOIS, DION & Cie,

INFORMENT leurs pratiques et le public en général, qu'ayant formé une Société avec M. VICTOR COTÉ, dans et pour le MAGASIN GENERAL déjà bien connu, situé aux coins des Rues CASCADES et BOURGAGES, en face du PONT BARSALOU, et près des Moulins à Farine et à Carder, continueront à avoir en mains L'ASSORTIMENT LE PLUS COMPLET ET LE MEUX CHOISI de

MARCHANDISES SECHES, GROCERIES, FERRONNERIES, LIQUEURS, GRAINS, FAIENCE, Etc., Etc.

MARCHANDISES SECHES COMPRENANT:

Mérinos Français Noirs, Draps Noirs, Casimirs Noirs
Mérinos Français en couleur, Casimirs en couleur
Mérinos Français à Soutane, Casimirs en couleur
Cobourgs de toutes espèces, Tweeds Canadiens, Tweeds Français
Alpacas, Tweeds Anglais, Tweeds Ecossais
Paramanta, Mousselines de Laine, Etc., Etc., Etc.

GROCERIES COMPRENANT:

Melasse, Cassonade, Savon, Fromage
Chandelle, Beurre, Huile de Lin
Huile de Charbon, Huile à Graisser, Café, Riz
Thé, Sucre, Peintures de toutes espèces
Etc., Etc., Etc.

LIQUEURS DE TOUTES SORTES:

Brandy, Vin, Jamaïque, Gin
Rye Whisky, Whisky, Bière, Etc., Etc.

FERRONNERIES:

Clous à Planche, Chandrons à Sucre
Clous à Bardeaux, Chandrons à Soupe
Clous à Caisse, Pelles, Bêches, Brooks, Grattes, Fourches
Clous à Latte, Clous à Cheval, Clous Français, Tarières, Limes, Scies
Etc., Etc., Etc.

Et un assortiment non moins complet en FAIENCE: Lampes, Globes, Bols à Lait et à Café, Tasses et Soucoupes, Assiettes Grandes et Petites, Sets complets pour Chambre de Toilette, etc., etc.

Les Soussignés invitent donc respectueusement tous ceux qui auraient à faire quelque Emplette de Printemps à venir visiter l'établissement ci-haut désigné, et sont persuadés qu'ils achèteront, vu les Prix Réduits auxquels ils sont décidés à vendre.

VENEZ! VOYEZ!! JUGEZ!!! ACHÉTEZ!!!!

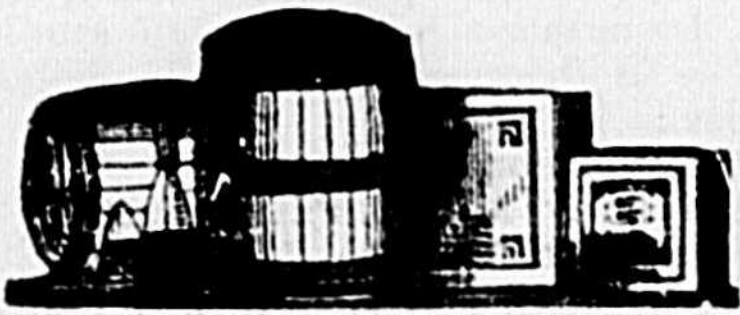
Bourgeois, Dion, & Cie.

SAMUEL BOURGEOIS, }
J. O. DION, }
VICTOR COTÉ. } 25 Avril 1867.

HENRI BARBEAU

MARCHAND DE VINS ET LIQUEURS.

ANCIENNE MAISON WOODHOUSE.



Cognac, Gin, Jamaïque, VINS SHERRY, PORT, D'ESPAGNE ET POUR LA MESSE.

Epiceries de première qualité

M. BARBEAU recommande ses Vins et Cognacs au public, surtout à l'approche d'une épidémie comme le CHOLERA.

N. B.—M. BARBEAU est aussi Agent d'Assurance contre le FEU et la VIE, assurance Anglaise "LA REINE," recommandée par MM. Molson, John Young, H. Thomas, Thos. Kay, David Torrance, et l'hon. James Ferrier, M. C. L., de Montréal.
St. Hyacinthe, 27 Novembre 1866.

TERRES A VENDRE.

Quatre bonnes terres à vendre appartenant à M. ARSENE RIVARD, dans la Paroisse de St. Liboire à dix arpents de l'Eglise. Les terres sont avancées et bâties de Maisons, Granges, &c. Pour les conditions s'adresser à JOHN HENDERSON, J. P. St. Liboire.
St. Liboire, 8 avril, 1867.—1 m. p.

TERRE A VENDRE

Une bonne Terre bien clôturée, bien bâtie, sise et située dans la paroisse de St. Pie, à l'extrémité sud du Grand Rang St. François, sera vendue à des conditions libérales. Pour plus amples informations, s'adresser sur les lieux au soussigné.

JEROME CHICOINE.

FEUILLETON.

LE MONTAGNARD

OU LES DEUX REPUBLIQUES
—O—
SECONDE PARTIE.—1848.

La France n'a pas acceptée la République, elle l'a subie.

XXII
(suite.)

Certes le citoyen Marini en sa qualité révolutionnaire devait savoir combien sont bêtises sur le sol mouvementé du hasard les espérances que l'on fonde sur la reconnaissance humaine mais s'il ne croyait plus de longtemps à cette fatalité du cœur il espérait s'en servir.

Il avait été l'homme d'action le confident de tous les secrets, le bouc émissaire de toutes les aventures hardies de tous les coups de main audacieux; mais devant ce succès inattendu sa haute position s'effaçait tout à coup; il devenait inutile.

La Vrillière Faustin de Leulroy Vauthier et leurs acolytes avaient dédaigneusement tourné le dos à l'Italien sans se préoccuper de son incontentement. D'ailleurs les plaisirs, les fêtes les orgies les enivres du pouvoir permettaient à ces hauts personnages de penser à cet homme l'agent d'une société secrète devenue publique, le gardien de secret qui n'avait plus besoin d'être gardés; la seule chose qui doive étonner c'est qu'on ne l'ait pas trouvé mort dans quelque coin de Paris ou au fond de la Seine avec une corde au cou. Certes c'était été la juste et équitable rémunération de ses éminents services.

Marini joué par ces hommes qu'il croyait tenir tous dans sa main, Marini dédaigneusement oublié à l'heure où il devait recueillir le fruit de toutes ses perfidies de toutes ses lachetés de toutes ses comédies, tantôt sanglantes tantôt misérables, Marini le conspirateur sans passions, le spéculateur révolutionnaire ruiné dans sa spéculation certes c'était l'enseignement que devait toujours porter en elle les criminelles actions mais l'âme italienne de cet homme ne pouvait se courber silencieusement.

—Oh! se disait-il en lui-même en serrant son front dans ses doigts nerveux qu'on ne lui avait pas fait de la sorte et dont sans moi la barque eût sombré vingt fois... ces hommes sont les maîtres de tout. Sur un mot, sur un signe ils disposent des places qu'elles qu'elles soient ils plongent leurs bras dans le trésor public et moi je serais repoussé du pied comme une chose inutile... Oh les révolutionnaires de tous les pays se ressemblent: égoïsme ambition ingratitude et lacheté. Le métier est perdu.

Et l'homme aux ressources si fécondes aux expédients si audacieux et si subtils, restait silencieux et méditatif dans cette chambre où chaque mot, chaque carré de papier chaque meuble pour ainsi dire lui rappelaient ce passé qu'il croyait une mine si féconde et que la réalité avait réduit en poussière.

Tout à coup il se leva d'un mouvement brusque et se frappant la poitrine de son point ferme.

—Marini murmura-t-il tu n'es qu'un imbécile...

Et pendant qu'il parcourait sa chambre à grands pas, ses lèvres répétaient vingt fois, —Mea culpa... mea culpa... Oui reprenait d'une voix haute, imbécile d'avoir cru que ces hommes là, une fois venus au pouvoir se souviendraient de toi. Ces papiers que je conservais avec tant de soin et dont je ne donnais à La Vrillière que les copies calquées, à quoi peuvent-ils me servir maintenant...

Un éclair de joie féroce rayonna sur son visage.

Peut-être... peut-être... murmura-t-il les dents serrées.

Et il ajouta en buttonnant sa redingote et en mettant résolument son chapeau sur sa tête.

—Allons voir ces orgueilleux dictateurs. Il alla trouver La Vrillière qui s'appela le citoyen Barasson.

La Vrillière trônait à l'hotel de ville. Après l'avoir fait attendre une heure celui-ci daigna le recevoir.

—Que me veux-tu dit-il à l'Italien aussitôt qu'il fut entré je suis très pressé et n'ai pas de temps à donner aux choses inutiles.

Marini avait la souplesse du renard. Il se courba sous la parole du citoyen Barasson et commença à lui exposer ses griefs.

—C'est-à-dire que tu viens me demander... lui dit-il d'une voix grave nous n'avons jamais causé ensemble qu'argent comptant et je ne t'ai jamais demandé de crédit.

—Le citoyen oublie la première entrevue que j'ai eu l'honneur d'avoir avec toi essaya de dire Marini.

—La 1^{re} entrevue... fit Barasson en plissant son front comme s'il eût cherché à saisir ses souvenirs.

Marini crut urgent de l'aider dans ce travail et il ajouta d'une voix pateline.

—Les trois cent mille francs déduction faite bien entendu des sommes reçues.

—Les trois cent mille francs... répéta la Vrillière avec un sourire ironique vous plait santez... Mais balbutia l'Italien.

—Mes minutes sont comptées reprit la Vrillière en relevant la tête d'un air à la fois orgueilleux et lugubre.

Et congédiant Marini d'un geste solennel il sonna.

L'Italien se releva en lançant un regard si venimeux que Barasson ne put s'empêcher de le suivre des yeux jusqu'à ce qu'il fût sorti.

—Je crois qu'il serait bon de se débarrasser de cet homme.

—Et il griffonna sur un papier quelques mots.

—Puis il sonna avec une brusquerie fébrile.

—Que l'on remette ceci tout de suite à mon secrétaire général dit-il à l'huissier.

Marini en sortant de l'hotel de ville alla droit chez le citoyen Faustin qui était ministre parceque depuis longtemps il désirait l'être.

—Le citoyen ministre, dit-il à l'huissier qui était enrubané des couleurs nationales.

—Le citoyen ministre ne reçoit pas.

—Marini se mordit les lèvres. C'était la 5^e fois que la même réponse lui était faite.

Dans le même moment la porte s'ouvrit et de Leulroy sortit du cabinet de Faustin un cigare à la bouche.

—L'apparut l'Italien debout et pâle.

—S'approcha de lui avec l'expression ironique qui était le propre de sa nature.

—Quel métier fais-tu donc signor Marini... Tu sollicites je crois.

—M. de Leulroy répondit Marini je... Pardon interrompit de Leulroy en souriant, citoyen Leulroy ça m'amuse de m'entendre appeler citoyen c'est le seul plaisir que m'ait encore donné la république.

—Je voudrais parler au citoyen ministre.

—A la bonne heure voilà une phrase bien construite; ainsi pour l'instant je te couvre de ma haute protection. Viens avec moi je suis ton introducteur.

Et prenant le bras de Marini il ouvrit la porte du cabinet où était Faustin, et dit à voix haute.—Le citoyen Marini.

Puis il sortit en riant aux éclats.

Faustin avait froissé avec mauvaise humeur une feuille de papier qu'il tenait à la main.

L'Italien s'approcha du bureau devant lequel était le ministre et cela d'un mouvement si brusque si rapide que celui-ci passa la main sur un des deux pistolets qu'il avait auprès de lui.

—Oh! n'ayez pas peur fit Marini qui comprit l'effroi subit de Faustin à la pâleur de son visage vous vous rappelez la mort du soldat Dominique je n'assassine que pour le compte des autres et pas encore pour le mien. Il se pencha sur le bureau.

—Aije fait avec dévouement et Abnégation tout ce que vous m'avez ordonné. Aije trahi un seul de vos secrets. Me suis-je roué corps et âme à vous servir.

Toutes les heures de mes jours et de mes nuits n'ont-elles pas appartenu à vous et aux vôtres. Aije hésité? Aije refusé? Aije tremblé. Un jour c'était le major Lupar-dea qui travaillait pour votre service un autre jour l'huissier Riffard ou l'ouvrier qui courrait les barrières et les cabarets ou le docteur Darblay qui sondait les blessures du soldat assassiné J'ai joué tous les rôles, pris tous les masques; aije le droit de venir réclamer le prix de mes services.

Faustin l'écoutait sans répondre.

Il y eut un instant de silence.

—Prenez garde citoyen Faustin reprit Marini d'une voix comprimée, il n'est jamais bon d'amasser sur sa tête la haine d'un homme quand cet homme est Italien et s'appelle Marini quand cet homme a comme moi l'habitude des conspirations et le mot des conspirateurs quand cet homme a été à l'école de Marini et qu'il sait se méfier des ingratis.

Vous menacez signor Marini dit Faustin, qui jouait nonchalamment avec le cordon d'une sonnette tandis que son autre main serrait la crosse d'un pistolet.

—Je ne menace pas répondit Marini, j'avertis. Les comédies quelconques ont de lugubres dénouements, prenez-y garde. Vous êtes moins orgueilleux dans vos paroles, moins solennel dans vos gestes, citoyen ministre durant cette nuit dont vous devez avoir conservé le souvenir, où pâle et tremblant la voix émissante vous êtes venu me dire Marini il ne fut pas que cet homme rentre chez lui ce soir.

Cet homme devait mourir interrompit Faustin d'une voix arrogante car il pouvait nous perdre j'ai fait en cette occasion ce que tout autre eût fait et eût dû faire.

—C'est bien, dit-il d'une voix qu'il essaya de rendre calme; je ne méconnais pas tes services.

—Je consulterai mes collègues... Que veux-tu.

—Un bon de deux cent mille francs sur le trésor.

—Tu es très raisonnable, répliqua Faustin avec un sourire où perçait malgré lui l'ironie; retiens demain, à la même heure.

—Citoyen ministre, fit Marini, vous auriez bien envie, n'est-ce pas, de me casser la tête avec ce pistolet?

—Allons donc! reprit Faustin d'une voix pleine d'aménité, est-ce qu'on emploie de semblables moyens avec ses amis? A demain; je m'occuperai de ton bon sur le trésor.

—A demain, dit Marini en jetant sur Faustin un regard oblique.

Des qu'il fut seul, Faustin prit à la hâte une plume et écrivit quelques mots, comme avait fait la Vrillière, puis il sonna.

—Remettez ce papier tout de suite à mon chef de cabinet, dit-il à l'huissier qui entra. Qu'on fasse avancer la voiture, je vais sortir.

Le soir, à neuf heures environ, un homme accompagné de trois autres individus, entrant dans la rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, par l'ancienne rue Sainte-Aroie, maintenant Nouvelle-rue-du-Temple.

Dans le même moment, un autre personnage, également suivi de trois individus, aux figures sombres et taciturnes, débouchait dans la Vieille-rue-du-Temple, se dirigeant aussi vers la rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie.

Ils se rencontrèrent devant la même maison.

—Tiens, dit le premier au second, qu'est-ce que tu fais ici à cette heure?

—J'allais te faire la même question.

—Je viens opérer une arrestation.

—Ah bah! moi aussi.

—Dans cette rue.

—Dans cette rue.

—Quel numéro?

—Numéro 2.

—Moi aussi.

—Ton monsieur s'appelle?

—Marini.

—C'est comme le mien.

Les deux hommes se regardèrent un instant.

—Il paraît que l'on tient à ne pas le manquer, reprit l'un des deux.

—Alors, opérons de concert.

—Opérons.

—On m'a prévenu qu'il y avait deux issues.

—Moi, de même; l'une au No. 2 de cette rue, l'autre au No. 4 de la Vieille-rue-du-Temple.

—Alors, mettons 2 hommes en embuscade au No. 4, 2 hommes au No. 2, et prenons-en 3 avec nous.

—Comme cela, c'est bien le diable s'il nous échappe.

—Tiens dit l'un des agents, il n'y a personne.
—C'est égal, reprit, l'autre, cherchons toujours c'est un fin matois il est peut-être caché dans quelque armoire.
La suite au prochain numéro.

POESIE.

IL FAUT CHANTER!

couplets dédiés à L. Pampille Lemay.

On t'a dit, dit, ba de la souffrance,
Il faut chanter pour adoucir nos pleurs!
Sur tous les maux, fille de l'Espérance,
La Poésie aime à semer ses fleurs.
C'est qu'au delà des bornes de ce monde
Les cœurs souffrants voudraient se rejeter;
Écho des cœurs, toi qui n'as rien d'inouï,
Pour le malheur, poète, il faut chanter!

Un souffle avide a passé sur nos têtes,
Il va précipiter le cours du jour;
L'homme s'épuise en de vaines conquêtes,
L'autel du siècle est un lourd coffre-fort.
Mais dans la foule on grandit l'égoïsme
Que de vertus s'efforcent de lutter!
Ah! tend la main à ce noble hérosisme
Pour ceux qui croient, poète, il faut chanter!

Des jours fameux qui marquent notre histoire
Dis-nous encore les grandes actions!
Enfant du peuple enrichi sa mémoire,
Donne-lui part à tes émotions!
Le souvenir des travaux d'un autre âge
N'est plus au sol qu'il ose déserter!
Que tes leçons réveillent son courage,
Pour ton pays, poète, il faut chanter!

Je n'irais pas couper tes ailes d'ange
Pauvre inspiré qui tremble au moindre vent—
Rien ici-bas n'est exempt de mélange,
Mais l'art divin y triomphe souvent.
L'âme enivré aux accords de la lyre
Rêve du ciel et cesse de douter;
Suis dans son vol la muse qui l'inspire,
Ton jour pour tous, poète, il faut chanter!

BENJAMIN SULTE.

ATTENTION! ATTENTION!!

M. le Dr. Mathieu, dentiste, No. 192 rue Notre-Dame, peut maintenant, par un procédé tout nouveau, extraire les dents les plus endommagées et les plus douloureuses sans causer aux patients la moindre douleur.

COURRIER DE ST. HYACINTHE

Jeu, 9 Mai 1867.

OUVRIERS ET REFORME.

Il est impossible de se dissimuler le fait que partout, en Europe et en Amérique, il y a dans la classe ouvrière un esprit de dissatisfaction qui fermente et souvent entre en ébullition d'une violence extrême. Partout on entend parler d'ouvriers en grève, s'associant, conspirant pour amener les bourgeois à donner des prix plus élevés. Dans certains pays, en France par exemple, ces associations ont été jugées contraires au bon ordre et à la loi, à cause de leurs excès, et par suite ont été réprimées au moins en quelques occasions. Sur le continent, elles sont d'ordinaire le résultat d'une action occulte, mystérieuse, mais puissante et sans scrupule. On y reconnaît facilement la marque de la franc-maçonnerie avec ses mille déguisements, ses innombrables ramifications.

Les ouvriers sont donc en ce moment travaillés par la révolution. Impossible d'en douter quand on voit la simultanéité et l'accord des mouvements opérés en France et en Belgique. La religion a perdu son empire sur un grand nombre: la révolution s'en est emparée et elle les façonne à son image.

En Angleterre, ce mouvement prend d'autres moyens. Là les ouvriers se mettent en grève.

Comme en France et en Belgique, mais de plus ils font des meetings en masse, pour obtenir une extension de la franchise électorale, à la suite du bill de Réforme présenté par le ministre Derby, on voit de ces assemblées monstres dans plusieurs grandes villes. On y anathématisait le gouvernement, les nobles, les riches, avec autant de vigueur qu'un seigneur ruiné de notre connaissance maudit le Torry (ainsi il prononce qu'il définit l'homme du privilège). Dans ces meetings on a proféré des menaces sérieuses et on peut craindre un mouvement révolutionnaire pour un avenir assez prochain. Cependant, chose digne de remarque, le gouvernement a tant de confiance dans l'esprit naturellement constitutionnel du peuple anglais, qu'il laisse faire et dire ces milliers d'hommes excités, poussés par des agitateurs ambitieux. Le gouvernement espère que le bon sens du peuple anglais s'apercevra tôt ou tard que ce n'est par une extension plus ou moins grande du droit de voter que la classe ouvrière améliorera sa situation financière; en France et en Belgique, il y a suffrage universel, et pourtant le paupérisme y fait d'affreux ravages à mesure que l'esprit chrétien et catholique disparaît et perd de son action sur l'ouvrier et sur le propriétaire d'usine.

Au fond, voilà la véritable raison et toute l'économie politique de

Jean-Baptiste Lay, de Comte et de Smith, ne réussira pas à faire reculer le paupérisme avec son hideux cortège d'immoralité et d'ignorance brutale, tant qu'il sera notoire que le peu de l'ouvrier, n'est pas chrétien.

La véritable économie politique ne peut en aucune façon se passer de la charité chrétienne et du principe d'autorité dans l'Eglise et dans l'Etat. La presse a été libre de dire le contraire, d'enseigner et propager le contraire, jusque dans le peuple. Depuis ce temps, la société est assise sur un volcan, lequel éclate souvent, lançant dans les airs, trônes, souverains et peuples eux-mêmes.

En somme l'intérêt, voilà le seul principe qui régit la société aujourd'hui. C'est le droit du plus fort. La religion enseignerait à faire la part des circonstances malheureuses, des châtimens providentiels, d'une abnégation chrétienne. D'un autre côté, la main de la charité serait plus grande et plus ouverte; les ressources pour le soulagement des misères seraient plus abondantes. Le paupérisme naquit en Europe avec le Protestantisme et l'esprit révolutionnaire et anti-chrétien qui en fut la suite. Nous avons en Canada échappé jusqu'ici à ces commotions. Notre état social était tel que la classe ouvrière ne pouvait raisonnablement se plaindre. Mais avec le luxe effréné qui règne partout est venue la pauvreté; l'ouvrier a souvent absorbé ses ressources dans l'achat de parures, qui ne conviennent pas à son état. L'esprit révolutionnaire gagne insensiblement toutes les classes, produisant un désir de déplacement que l'on veut satisfaire au moins par un équipage éclatant. Est-il étonnant que ce manque d'économie, de tempérance et de modération ait produit de nouveaux besoins et par suite que la rémunération ouvrière soit estimée insuffisante pour suffire à tant de dépenses?

Si l'on ajoute à cela que des agitateurs sans vergogne, à Montréal et à Québec, ont profité de crises passagères, pour agiter les ouvriers de ces villes, leur souffler l'esprit de révolte et renouveau dans notre paisible société, les luttes entre plèbe et sénateurs dont fut témoin l'ancienne Rome; on ne sera pas étonné que beaucoup de bons esprits craignent pour l'avenir.

Le peuple de nos villes, livré aux inspirations de ces tribuns de bas étage, menace de s'organiser en sociétés secrètes et de se soustraire à l'influence bienfaisante de la religion. Il est probable qu'avant longtemps l'Eglise sera entendue sa voix maternelle. Elle ne souffrira pas que des agitateurs sans principes poussent au mal une population jusqu'ici religieuse et heureuse. Elle démasquera ces fourbes hypocrites qui en imposent au peuple. Nous sommes heureux de voir que notre Institut des Artisans va demander à la religion sa force et ses inspirations. Nous souhaitons qu'il puisse se soustraire assez complètement aux mauvaises influences pour respecter toujours le clergé catholique, le meilleur ami de l'ouvrier; son guide vraiment éclairé et désintéressé.

Le Missionnaire ne meurt pas.

Il y a quelque vingt ans, un canot d'écorce, monté par deux prêtres courageux, lutait péniblement contre les vagues du lac de l'île à la Croix. Tout semblait être désespéré pour les deux hardis pionniers perdus au milieu des lames qui montaient, montaient toujours, et déjà l'un d'eux jetait à l'autre des paroles de découragement, lorsque celui-ci lui répondit:

...Le missionnaire ne meurt pas.

La Providence veillait en effet sur le frêle esquif, et plus tard l'un des pieux nautonniers devenait Mgr. Faraut, évêque d'Anémour, tandis que l'autre, Mgr. LaFleche, celui qui avait fait l'impétueuse réponse, allait attendre au milieu des travaux, des fatigues et des dangers de l'apostolat, la pourpre de Prince de l'Eglise qu'il devait lui aussi céder plus tard.

Rien de plus vrai que ces paroles inspirées et si simples pourtant: le missionnaire ne meurt pas! Non, il ne meurt pas, car sa tâche toute providentielle s'accomplit sans cesse au pied d'une croix, et depuis dix huit cents ans, la croix n'est-elle pas devenue le symbole de l'immortalité? Une goutte de sang échappée au divin gibet, a suffi pour faire traverser les siècles à la barque d'un pêcheur, d'un humble pêcheur de Capharnaüm. Partout où elle a passé, des vertus inconnues jusque là, l'humilité, la chasteté, l'abnégation, l'amour du prochain, le respect du bien l'autrui, sont restées dans le sillage de son aviron, et depuis longtemps la nacelle de Pierre glisse majestueusement vers le port de l'éternité, ne s'arrêtant que pour jalonner çà et là les récifs et les brisants de sa route, des lumières éblouissantes de la foi et du martyre. Pas une terre quelconque inconnue qu'elle fût, pas une île, pas une plage, où les pieux marins de l'équipage ne soient descendus, pour y

arborer l'étendard du crucifix de Nazareth, et en prendre possession au nom de la vérité catholique. Là où est tombée la poussière de leurs souliers, sont sortis des héros, des saints et des confesseurs. Les bénédictions de Dieu se sont répandues avec leur sang semé à profusion, et rien d'étonnant si des fruits de paix et de consolation en ont surgi si vite, et si leur semence a pris si profondément racine partout.

Pour la part du Canada, les souffrances et les tortures des PP. Juges, Lallemand, Brébœuf et tant d'autres, n'ont pas été perdues, car elles sont retombées en rosée vivifiante sur tout l'épiscopat canadien. Jamais plus que la nôtre, liste d'évêques n'a offert de noms plus illustres et de talents plus distingués, talents d'énergie, talents d'administration, talents surtout de charité. On dirait que l'âme de Mgr. Laval s'est transmise intacte et toute entière desuccesseur à successeur. Tous ont eu le même esprit de travail, de patriotisme, de profond dévouement, le même esprit d'en haut: tous ont marché vers le même but, la consolidation de notre nationalité; tous se sont étendus sur la croix de l'apostolat.

C'est surtout en étudiant attentivement notre clergé dans ses œuvres, que le penseur parviendra à embrasser d'un seul coup d'oeil et à bien se rendre compte de toute l'immensité de son œuvre. Notre état social était tel que la classe ouvrière ne pouvait raisonnablement se plaindre. Mais avec le luxe effréné qui règne partout est venue la pauvreté; l'ouvrier a souvent absorbé ses ressources dans l'achat de parures, qui ne conviennent pas à son état. L'esprit révolutionnaire gagne insensiblement toutes les classes, produisant un désir de déplacement que l'on veut satisfaire au moins par un équipage éclatant. Est-il étonnant que ce manque d'économie, de tempérance et de modération ait produit de nouveaux besoins et par suite que la rémunération ouvrière soit estimée insuffisante pour suffire à tant de dépenses?

Cette toute puissante pensée de façonner un clergé dont les vertus puissent servir de phare au peuple proposé à sa garde, a absorbé la vie toute entière, de ce saint pontife, et comme en partant il laissait son œuvre achevée, ceux qui ont hérité de sa mitre et de son zèle n'ont eu qu'à la conserver intacte et qu'à la cultiver soigneusement. A mesure que nos forêts se sont inclinées sous le passage de la civilisation, le crucifix est venu, par leurs soins, s'appuyer sur le socle de la charité, les chaumes se sont alors groupés et se sont pieusement agenouillés au pied d'un clocher; le paysan s'est mis à défricher et à coloniser avec plus de courage, les villages sont grossis et sont devenus des villes, et les villes, en écoutant les sages avis et les saints conseils de leurs évêques, ont attiré sur elles ces bénédictions que Dieu envoie à l'univers, sous les noms de couvents, d'hôpitaux et de salles de refuge, afin que les pauvres et les déshérités du monde pussent y apprendre à prier et à se résigner. Je suis fier de le dire, l'étranger ne peut faire un seul pas ici sans se heurter le pied sur quelques monuments magnifiques, sur quelques œuvres grandioses, qui s'y dressent solennellement pour attester sur cette terre le passage de ces modestes apôtres de la parole du Christ. Après le Séminaire de Québec, sont venus les travaux gigantesques des pieux Récollets; après ceux-ci, les succès encore plus merveilleux des Pères Jésuites; après les Sulpiciens, ces maîtres des grandes œuvres; ensuite les maisons d'éducation de Nicolet, de St. Hyacinthe, de Ste. Thérèse, de Chambly et de Ste. Anne; les missions des Oblats, les cercles de la St. Vincent de Paul, les prodiges sublimes des Sœurs de la Charité, de l'Hôpital-Général et de l'Hôtel-Dieu, les miracles des Mères du Bon Pasteur, les écoles normales, les classes des Ursulines, du Sacré Cœur, de Jésus Marie, de la Congrégation, les effrayantes anstérités des Trappistes, les modestes enseignements des Frères de la Doctrine Chrétienne, et pour couronner tout cela, l'Université Laval, dont le nom seul est un titre de gloire et de science. Sur toutes ces merveilles de la philosophie catholique, sur toutes ces grandes religions, la main bénie de l'évêque et du prêtre canadien s'est posée et a laissé une trace tout aussi ineffaçable pour le moins que l'empreinte de cette

mystérieuse main rouge, que le voyageur retrouve encore sur les ruines aztèques de l'Amérique Centrale. Ces monas ères, ces hospices, ces sociétés philanthropiques ont grandi sous leur influence et sous leur protection, ils s'y sont incarnés pour ainsi dire eux-mêmes, ils y ont soufflé une parcelle de la charité de leur âme et de l'abnégation de leur cœur, ils y ont déposé leur puissante vitalité toute entière. A mesure que les années vont se passant, cette vitalité, au lieu de diminuer, renaît de ses propres cendres. Les siècles en coulant sur elle ne font que la durcir et la tresser, l'avenir consolide l'œuvre du passé, et tous les jours Dieu ne cesse de nous donner de nouvelles preuves de sa miséricorde et de sa pitié, car l'esprit de Mgr. de Laval est toujours là, qui s'interpose entre sa justice et l'iniquité, pour ne pas trop faire peser sur nous la loi de l'expiation.

Cette terrible loi de l'expiation qui s'appesantit à tour de rôle sur tous les peuples du vieux continent, est encore loin de nous, il faut du moins l'espérer. Tant que nous conformerons aux sages préceptes de ceux que le Saint Pontife a mis à notre tête tant que notre épiscopat se recrutera parmi des esprits aussi profonds et aussi éclairés que ceux qui le composent aujourd'hui, nous marcherons dans la paix et nous vivrons loin de la tentation de l'orgueil et des effervescences révolutionnaires.

Il faut bien se le répéter, et surtout se bien garder de l'oublier, notre tranquillité future et l'intégrité de notre autonomie nationale gisent au bas d'une mitre et d'une croix. C'était là une grande vérité dont semblait être intimement pénétrée mercredi dernier la ville de Québec, prosternée sous la bénédiction du nouvel Evêque de Rimouski, et c'est à genoux aux pieds de Monseigneur Langevin, ce digne et vertueux continuateur de l'œuvre de Mgr. de Laval, de Mgr. Langevin pleurant d'émotion peut-être de crainte devant la terrible responsabilité que la Chaire de Pierre confiait à sa belle intelligence, que je me suis souvenu de ces grandes paroles du savant prélat assis à ses côtés:

—Le missionnaire ne meurt pas!

FAUCHER DE SAINT-MARICE.

Les échecs de M. de Bismark.

On lit dans l'International du 29 avril:

La politique française commence à porter ses fruits. Grâce à l'attitude qu'a prise le gouvernement de l'Empereur dans la question du Luxembourg, la politique prussienne se trouve, comme on le dit vulgairement, mise au pied du mur et démasquée. Ce n'est plus la France qui, aujourd'hui, menace l'Europe, M. de Bismark a beau crier à l'invasion, on ne le croit plus; et lorsqu'il cherche à prouver que le gouvernement français ne cesse de viser les frontières du Rhin et la Belgique, on lui répond: "C'est vous même qui visez la Hollande et toutes les côtes de la mer du Nord." Aussi, le prudent ministre, qui sent le terrain fuir sous lui, semble très préoccupé dans ce moment de sauver les apparences et, sous le prétexte de dissentiments inévitables entre lui et une partie du parlement prussien, il menace de se retirer, s'il ne l'a déjà fait. Nous émettons ce doute parce que le bruit a sérieusement couru ce matin que l'audacieux factum du roi Guillaume avait donné sa démission.

Il ne faut pas d'ailleurs se dissimuler que la situation se complique étrangement pour la Prusse. Ce n'est pas faute de s'être remuée, évertuée, d'avoir cherché à capter la confiance des uns, à endormir, la vigilance des autres, que les choses en sont arrivées au point où elles en sont. M. de Bismark a fait des tentatives de tous les côtés, il a tâché de déléguer, malheureusement pour lui, ses projets ont transpiré, et ceux-là même sur lesquels il comptait le plus, semblent lui tourner absolument le dos.

La Russie, par exemple, voudrait bien aider M. de Bismark, mais, si elle entend que, pour prix de ses services, le gouvernement prussien l'aide à réaliser ses vues sur l'Orient, elle n'entend pas qu'on lui permette d'ouvrir une porte pour en fermer une autre. Si, en effet, le Czar tient essentiellement à voir son entrée libre dans la Méditerranée, il ne tient pas moins à l'avoir libre sur la mer du Nord. Or, comme aujourd'hui, grâce aux relations qui existent entre le gouvernement russe et le gouvernement danois, qui a les clés du Sund, du grand Belt et du petit Belt, la marine russe peut trouver des facilités que nul autre possesseur ne lui accorderait, il voit de très mauvais œil que le roi Guillaume cherche à mettre sa main sur la nation danoise.

D'autre part l'Angleterre, qui a le plus grand intérêt à ce que l'Allemagne ne s'empare ni du Sund ni du Zinderzée, et qui sait très bien que le cabinet de Berlin n'a d'autre ambition que de réaliser cette double acquisition,

l'Angleterre, disons nous, accorde une politique dans le sens français, et, sans en avoir l'air, fait fort mauvaise mine au gouvernement prussien. Elle prend les traités de 1839, non seulement dans leur lettre, mais dans leur esprit, et elle déclare que, quant à elle, elle ne voit aucun inconvénient à ce que la question du Luxembourg soit tranchée par le vote des populations. D'accord, en outre, avec la Russie et avec l'Autriche, elle ajoute que l'application qui voudrait être donnée par la Prusse à ces traités n'est pas celle qui leur convient et que, d'ailleurs, cette dernière a mauvaise grâce à les invoquer, puisqu'elle les a déchirés de sa propre main.

Indépendamment de cet accord des puissances co-signataires des traités ci-dessus désignés, il est un autre fait qui a une très grande signification et qui peut donner à réfléchir à M. de Bismark. Celui-ci a tenu à se renseigner exactement et séparément sur les intentions de chacune des nations intéressées, et il a sondé chaque gouvernement en particulier. Or, le cabinet de Vienne, ou plutôt M. de Benst, interrogé par l'ambassadeur prussien au sujet de l'attitude que prendrait l'Autriche en cas de conflit avec la France, a répondu que quand à lui, il agirait au mieux des intérêts de l'Autriche et que, suivant que ces intérêts le demanderaient, il mettrait les trois cent mille hommes dont il peut disposer de tel ou de tel autre côté, sans se préoccuper des traités de 1815. Voilà, si nous sommes bien informé, quelle est la situation actuelle de la politique européenne. Il est évident que les rôles ont complètement changé et que, de suspectée qu'elle était, la France est devenue le pôle vers lequel se tournent les puissances européennes menacées par une ambition mal contenue, tandis que l'isolement s'est fait autour de la Prusse.

Et ce résultat, il faut bien en convenir, a été amené par la question du Luxembourg que le gouvernement français a conduite d'une manière fort habile. Grâce aux prétentions du cabinet prussien qui, forcé dans chacun de ses retranchements, a dû enfin jeter le masque et se montrer à nu, la lumière s'est faite pour tout le monde. Après avoir proclamé bien haut que le Luxembourg appartenait au roi de Hollande et qu'il devait lui être rendu, M. de Bismark, voyant qu'il ne devait que très faiblement compter sur l'appui des puissances signataires du traité de 1839, a commencé par renforcer la garnison du Luxembourg, par mettre les fortifications de cette importante place en état, puis il a prétexté des convenances de politique intérieure, il a fait agir l'opinion, il a organisé des meetings dans lesquels les populations allemandes se sont récriées contre la possibilité d'une restriction et, comptant sur cette mise en scène, il a essayé de rendre l'Europe dupe de son vieux système qui consiste à dire: "Je voudrais bien faire ce que vous me demandez, mais j'ai la main forcée." Seulement l'Europe n'a pas été dupe, et aujourd'hui ce n'est plus seulement avec la France qu'il faut compter, mais avec elle.

Ainsi échouent les combinaisons les plus profondes; c'est toujours la vieille histoire d'Achille qui n'était vulnérable qu'au talon.

INSTITUT CANADIEN.

Dimanche, le 5 du courant, eut lieu, en la salle ordinaire des séances, à 7 heures du soir, une assemblée des membres de cette société sous la présidence de Des Lorme, Ecr. Voici le résultat des élections:

Président, La Dolorme, Ecr.
1er vice-président, A. S. C. Papineau, Ecr.
2e vice-président, A. Maynard, Ecr.
Secrétaire-Archiviste, M. T. S. Richer, réd. A.
Assistant-Secrétaire-Arch., J. A. McNichols, réd. A.
Secrétaire-Corresp., John Monaghan, réd. A.
Secr.-Trésorier, P. L. Robitaille, réd. A.
Bibliothécaire, J. A. Digneault, réd. A.
Ass.-Bibl., F. E. Gagnon.
Membres du comité de régie, MM. Joseph Lacroix, J. Hébert, J. C. Maynard, et Eugène St. Jacques.

Conseil de Ville.

Séance du 3 mai.

Présent: Son honneur le Maire, MM. Bachand, Birs, Chagnon, Coté, Desaulles, Laurence, Ledoux et Richer.
La minute des procès-verbaux de la dernière séance ayant été lue est approuvée.
Rapports et pétitions mis sur 1. table et lus: Du comité du feu, ratifiant les nominations du Surintendant et du député surintendant du feu; de Léon Kérouack et autres, demandant au Conseil de continuer la pose du macadam dans la rue Cascade.
M. Desaulles fait motion, secondé par M. Chagnon: Que le rapport du comité du feu, soumis à cette séance soit adopté. Agréé.
M. Bachand fait motion, secondé par M. Coté: Que le macadam soit continué par la rue Cascade jusqu'à la rue Concord.
M. Chagnon fait motion en amendement, secondé par M. Birs: Que le macadam soit posé dans la rue Concord à partir du pont du centre.
Pour la motion en amendement: MM. Birs et Chagnon, 2. Contre: MM. Bachand, Coté, Desaulles, Laurence, Ledoux et Richer, 6.
La motion en amendement est rejetée et la motion principale est passée, M. Chagnon votant contre.
M. Bachand donne avis qu'à la prochaine séance il sera fait motion que la somme de cinquante louis soit mise à la disposition du comité des chemins pour le pont d'en bas et celle de cinquante louis pour le macadam et les trottoirs.
Le Conseil s'ajourne à vendredi, 17 courant.

—Mgr. l'Evêque d'Hamilton, que quelques journaux ont déjà fait partir pour l'Europe, est néanmoins en cette ville depuis lundi soir. Sa Grandeur doit prendre, samedi, le steamer qui laisse Québec pour Liverpool.

—Nous apprenons avec plaisir que M. Eug. Crépeau, d'Arthabaska a été admis, lundi, à la pratique d'avocat, après un brillant examen.

—Nous apprenons que M. Ed. Richard, étudiant en droit, fils de Ls. Richard, Ecr. de Stanfold, s'est embarqué le 27 ult. pour l'Europe.

—Vers 10 heures, hier matin, il a eu à Notre Dame une grande cérémonie nuptiale qui avait attiré dans l'église une foule assez considérable, malgré le mauvais temps qui aura probablement été la seule ombre à ce brillant tableau: il s'agissait du mariage de notre excellent concitoyen M. le Dr. Lemay avec Mademoiselle Pauline Baudry, fille aînée de M. J. Bte. Baudry. M. Pabbé Papineau, parent du marié, a célébré la cérémonie, assisté de M. le curé Ronsselot. M. Baudry condaisait sa Demoiselle, et le Dr. Lemay était conduit par son oncle, l'honorable L. J. Papineau. Il y avait six demoiselles et six messieurs d'honneur: Mademoiselle Emma Baudry et M. F. G. Morrison, avocat de St. Hyacinthe; Mademoiselle Lemay et M. Alphonse Goffin; Mademoiselle V. Baudry et M. Charles Leblanc; Mademoiselle S. Hudson et M. F. Cassidy; Mademoiselle Laframboise et M. Océane Loranger; Mademoiselle Leclerc et M. Oscar Archambault. Parmi les invités on remarquait les familles Baudry, Papineau, Laframboise, Delvech, Leblanc, etc. Les toilettes étaient splendides. L'église, comme nous l'avons dit, était remplie d'amis qui ont fait les souhaits les plus sincères pour le bonheur des heureux mariés.—Ordre.

Secours au Pape.

On lit dans l'Univers: Les catholiques ont trouvé une nouvelle manière de manifester leur attachement au pape: c'est par la contribution du Donateur de Saint Pierre, la coutume s'établit d'offrir à Pie IX, pontife et roi, les frais d'entretien d'un jeune pontificat pendant une année. —En même temps qu'un acte de généreuse pitié, c'est un acte de très bonne politique conservatrice.

Les volontaires pontificaux font l'honneur de cette époque, le type d'un dévouement civil pour la cause de l'ordre général. Si ce qu'ils sont jettent d'un si grand cœur, venant à croquer rien ne restera d'abord dans le monde. Nous voulons, des nos premiers pas, donner une marque de la respectueuse attention que nous nous réservons, noble et sage jeunesse. L'Univers et son rédacteur en chef ont, pendant mille fois, couru l'entretien, pendant une année, de deux jeunes pontificaux.—Louis Veuillot.

COUR CRIMINELLE.

Présidence de Son Honneur le Juge Monfleur.

Montreal Samedi, 4 Mai, 1867.

SENTENCES

H. G. O'Connor, larcin, un mois de détention à la prison commune, aux travaux forcés.
Hugh O'Connor, larcin, un mois de prison, aux travaux forcés, après l'exécution de sa première sentence.
Pierre Marteau, larcin, un mois de prison, aux travaux forcés.
Alfred Cadieux, larcin, trois mois de prison, aux travaux forcés.
Alfred Cadieux, larcin, trois mois de prison, aux travaux forcés, après l'exécution de sa première sentence.
John Marberry, larcin, trois mois de prison, aux travaux forcés.
Joseph Desrochers, larcin par un commis, dix huit mois de prison, aux travaux forcés.
Louis Loiseau, pour avoir reçu félonieusement des marchandises volées, etc., six mois de prison, aux travaux forcés.
Fanny Daly, pour avoir reçu félonieusement de l'argent volé, etc., douze mois de prison, aux travaux forcés.

Emilien Girard, vol d'une brebis, six mois de prison aux travaux forcés.
Emilien Girard, larcin, trois mois de prison aux travaux forcés, après l'exécution de sa première sentence.

Emilien Girard, vol d'argent, douze mois de prison aux travaux forcés, après l'exécution de ses deux premières sentences.
Jean Baptiste Girard, larcin, six mois de prison aux travaux forcés.

Jane Webb, larcin, deux ans de pénitencier.
Mary Jane White, larcin, 2 ans de pénitencier.
Napoléon St. Onge, vol d'un cheval hongre, deux ans de pénitencier.

Flavien Dagenais, vol d'un bœuf, trois ans de pénitencier.

James Mossell, vol avec effraction dans un magasin, cinq ans de pénitencier.
George Frigate, vol avec effraction dans un magasin, vingt mois de prison aux travaux forcés.

James Kerr, vol avec effraction dans un magasin, trois ans de pénitencier.
James Kerr, vol avec effraction dans un magasin, deux ans de pénitencier, après l'exécution de sa première sentence.

Rlen O'Brien, larcin par une servante, trois ans de pénitencier.
Ellen O'Brien, vol d'argent, 2 ans de pénitencier, après l'exécution de sa première sentence.

Mary Watson, vol sur la personne, cinq ans de pénitencier.

James Smith, vol d'un cheval, après avoir déjà été condamné pour félonie, 5 ans de pénitencier.

Alphonse Deguire dit Larose, enlèvement d'une fille d'un dessous de seize ans, dix-huit mois de prison et une amende de £50, avec ordre de le retenir en prison jusqu'à ce que cette amende soit payée.

Alexandre Verdon, même offense, dix-huit mois de prison et une amende de £25, avec ordre de le retenir en prison jusqu'à ce que cette amende soit payée.

François St. Onge, même offense, six mois de prison et une amende de £12.10 avec ordre de le retenir en prison jusqu'à ce que cette amende soit payée.

Caroline Deguire dit Larose, même offense, six mois de prison.

William Ladrigan, vol d'un cheval hongre, sentence suspendue.

M. Ramsay a présenté à la cour une motion, par laquelle, il lui demande d'annuler un mandat d'arrêt émis contre lui, le 5 avril dernier.

Après avoir entendu toutes les raisons à l'appui de sa motion, Son Honneur le Juge Monfleur, décide que la motion soit renvoyée, et qu'il ne permet pas de discussion sur son jugement.

Et le terme d'arrêt est déclaré clos.

—M. C. S. Rodier jeune, vient d'acquiescer pour \$12,000 le magnifique moulin seigneurial de Beauharnais avec ses dépendances.

DEPECHEES GENERALES.

Quebec, 6 Mai.—Des lettres reçues de Gaspé annoncent que les principaux citoyens de cette vaste et importante Division du Golfe, vont faire des instances auprès du Commandant Fortin pour le prier de représenter leurs intérêts dans la Chambre des Communes. M. LeBouthillier, le Membre actuel refusant de se présenter de nouveau. Notre brave commandant n'a cependant été élu sans opposition.

Ottawa, 6 mai.—Il était entendu, quand les députés du Haut-Canada ont quitté l'Assemblée, que l'hon. M. Cartier s'embarquerait le 5 mai; l'hon. M. McGeer sera probablement de retour à la fin du mois. On s'attend à ce que la Proclamation de la Reine se fera au commencement de la semaine prochaine; l'Acte d'Union commencera à avoir son effet au commencement de Juillet.

Washington, 5 mai.—Le département de l'Etat a reçu information du consul des Etats-Unis Lathrop Ewator, qu'une importante découverte a récemment été faite au Pérou d'une plante produisant de la soie. On y fait des préparatifs pour la cultiver.

New York, 5 mai.—Le Herald publie une dépêche qu'il a reçue de Rio Janeiro, en date du 8 avril, où il est dit que l'Empereur du Brésil a lancé un décret déclarant la liberté de tous les nègres. Ce décret devra avoir son entière exécution dans les vingt prochaines années, et désormais tout enfant d'esclave naîtra libre.

New York, 6 mai.—Le Post dit que le gouvernement a envoyé des ordres au Général Burton, commandant la forteresse Monroe, d'obéir au bref d'*habeas corpus* émis par le Juge Underwood, dans la cause de Jefferson Davis, rapportable le dit bref à Richmond, le 16 courant. La Tribune de Washington qui annonçait dernièrement que Jeff. Davis avait positivement refusé d'accepter l'offre de liberté qui lui faisait le gouvernement, si cette liberté n'était pas entière et sans condition, contredit aujourd'hui cette nouvelle et la déclare sans fondement aucun.

Le Herald dit que l'objet de la mission des envoyés japonais paraît être de s'assurer de quelques moyens de défense effectifs, contre les attaques possibles que pourraient leur faire des vaisseaux cuirassés hostiles.

Le steamer City of Paris, parti le 25 avril de Liverpool, est arrivé le 5 courant à New-York. M. Gladstone, dans sa lettre de résignation comme chef de l'opposition, dit qu'il ne proposera pas l'amendement dont il avait donné avis, et qu'il supportera avec plaisir tout autre membre qui proposera des amendements qu'il pourra approuver.

Le Times dit que M. Gladstone ne peut pas résigner; il se doit au parti libéral et doit en rester le chef.

Le mouvement opposé à la reconstruction de l'Armée en France, continue toujours.

Des dépêches de Berlin nient que la Prusse ait fait aucune proposition belliqueuse quelconque. On dit que la Bavière n'est pas entrée dans la Confédération Allemande.

Des représentations en faveur de la paix ont été presque simultanément faites par l'Angleterre, la Russie et l'Autriche au gouvernement de Prusse.

La Liberté continue à stimuler l'ardeur de la guerre en France. La Gazette, journal de St. Peter-bourg conseille avec force une alliance entre la Russie, la Prusse et l'Italie.

Les journaux anglais refusent généralement de regarder la lettre de M. Gladstone comme une résignation virile de chef de parti libéral.

Une démonstration monstre en faveur de la réforme, a eu lieu à Birmingham, le 22 ult., 50,000 à 100,000 personnes y ont pris part. John Bright y a fait un discours, représentant le bill de réforme du gouvernement comme un moyen de restreindre les franchises, au lieu de les étendre; il a ajouté que le parti libéral était maintenant dans l'impossibilité d'améliorer un bill radicalement mauvais. Il condamne la conduite des membres libéraux qui avaient voté avec lui, il a fait à tous les libéraux un appel, pour qu'ils se rallient autour de M. Gladstone, dont il fit un chaleureux éloge. Des résolutions condamnant la mesure du gouvernement, furent adoptées.

Alors le jour suivant il y a eu une semblable démonstration.

Vingt cinq mille volontaires de la ville métropolitaine ont été passés en revue le lundi de l'Aïques.

Le 22 ult. à Manchester on a élargi une statue à Cobden. 8000 ouvriers ont résolu, dans cette ville, de prendre les moyens de réduire les heures du travail.

Sir Robt. Murchison n'est pas satisfait du rapport de la mort du Dr. Livingston; il demande qu'on envoie une expédition éclaircir tout doute à ce sujet.

Omer Pacha est arrivé à Candie; il y a fait de vigoureux préparatifs pour entrer en campagne contre les insurgés.

On apprend par le steamer Cité de Paris, que la législature d'Australie a passé un bill, pour changer son tarif.

La conférence sur le service postal international a résolu d'encourager la route de Panama. L'on a chargé de l'Australie sur les vaisseaux, 165,000 onces d'or, durant le mois de mars.

Hong Kong, 15 avril.—Le thé est sans changement; le total des exportations a été de 114 millions de livres.

Londres, 5 mai.—La presse, en Prusse, se plaint que la France continue encore ses préparatifs militaires. L'Italie et la Belgique seront représentées au Congrès de la Paix, outre les autres puissances, dont la présence a déjà été annoncée. La chambre des députés d'Italie, après de chaleureux débats, a fait une convention avec la France pour la réduction de la dette pontificale. La reprise des procès féniens, à Dublin, a créé un peu d'excitation, mais n'a été accompagnée d'aucune démonstration de la part de la population. Le Post est d'opinion que le gouvernement n'exécutera pas la sentence de mort récemment prononcée contre les féniens Burke et Doran.

Ottawa, 7.—Le conseil de ville a réservé la somme de \$4600 pour couvrir les frais de dépenses de la célébration de la fête de la Reine.

Toronto 7.—L'hon. W. P. Howland est arrivé hier soir avec Mme Howland.

Marché tranquille et ferme, aucun vent de blé du printemps; 8000 minots de blé d'automne vendus à \$2.08; 10000 quarts de farine vendus \$10.00, une vente n. 2 à 8.25; 90,000 minots de pois vendus 78 cts. et 3000 do à 77 cts.

On a trouvé hier soir sur le quai du Grand-Tronc, le cadavre d'un homme ayant la tête et les jambes coupées. On suppose qu'un train de fret aurait passé dessus.

Le port de Buffalo n'est pas encore ouvert à la navigation, 40 vaisseaux sont devant la ville sans pouvoir approcher des quais à cause de la glace.

Chicago 7.—L'ouvrage, dans un bon nombre de manufactures, a recommencé à dix heures par jour; ceux qui ne travaillent que huit heures ont une réduction de 20 par cent sur leur salaire.

Londres, 7.—La conférence des députés des gouvernements Européens qui doivent régler les réclamations de la France et de la Prusse, relativement au grand Duché de Luxembourg, s'est réunie en cette ville aujourd'hui. On dit que les puissances hésitent à proposer la garantie de la neutralité du Luxembourg; et que le peuple du grand Duché demande l'annexion à la Belgique.

Dublin 7.—La commission spéciale a aujourd'hui condamné le fémur Connolly pour crime de haute trahison; elle a acquitté le nommé Clerk.

—Une circulaire signée par cinquante manufacturiers de New-York, Philadelphie, Pittsburg et Boston, vient de paraître, concernant pour le 8 mai prochain, une assemblée de tous les manufacturiers de l'Etat, à New-York, dans le but de délibérer sur la condition actuelle des intérêts industriels des Etats-Unis.

—Le pape a été informé par l'envoyé français à Rome que le corps français d'occupation dans cette capitale avait, par ordre de l'Empereur, changé son nom pour celui de corps d'observation, désignation justifiée par les circonstances actuelles et qui, en même temps, explique la prolongation du séjour des Français dans la Ville Sainte, s'il venait à dépasser le terme fixé par les derniers arrangements avec l'Italie.

LES INCENDIAIRES D'OTTAWA.—Le conseil de ville d'Ottawa a offert \$1500 de récompense pour l'arrestation et conviction de ceux qui ont mis le feu à la maison où M. O'Brien a perdu la vie. Une autre somme de \$500 a été offerte à ceux qui pourraient arrêter et convaincre un des incendiaires depuis six mois.

Le Moniteur publie en tête de son Bulletin les lignes suivantes:

«Hier, jour de Pâques, le Saint-Père a officié pontificalement dans la basilique de St. Pierre. Une affluente énorme de fidèles, italiens et étrangers, assistaient à l'office divin, qui a été suivi de la bénédiction apostolique *urbis et orbi*. Après la cérémonie, le départ de St. Sainteté a été le signal d'annuances et éclatantes marques de respectueuse attachement.»

Suivant les arrangements pris, le bateau à vapeur sur lequel l'évêque de Rimouski se rendra pour prendre possession de son siège le 14 courant, arrêtera en descendant et remontant à la Rivière du Loup et à la Malbaie. Le bateau à vapeur pour arriver mercredi vers midi à Rimouski et en repartira le soir ou le lendemain matin.

Par ce moyen les membres du clergé qui voudront assister à la prise de possession pourront facilement être de retour dans leurs paroisses le dimanche suivant.

—Le gouverneur en Conseil vient de nommer à la commission de la paix pour le district de St. Hyacinthe Joseph Laplante Eer; de St. Jude; district de Québec, Charles Trancée Arthur Dina Eer; Norbert Germain Eer; de Québec, district d'Arthabaska, Joseph Porthier Eer, et Désiré Bordeau Eer, de Ste. Victoire.

INSTITUT CANADIEN.

Les Membres de l'INSTITUT CANADIEN sont priés de se réunir à la salle ordinaire des séances, à 8 1/2 h. A. M., Dimanche le 12 du courant pour la célébration de la fête des Artisans, pour assister en corps à la messe Solennelle du jour.

Tous voudront bien ne pas oublier les insignes de circonstance.

T. S. RICHER, Secrétaire.

Le marché est très ferme et la hausse continue sur les plus bas prix. Ventes hier après midi de gros lots à 8.87 et 8.90. Environ 2,500 quarts ont changé de mains. Le marché est un peu plus tranquille cette après-midi; quelques lots de 200, 300 et 500 quarts ont changé de mains, 8.90 à 8.95 étant acceptés pour la supérieure du Canada, marque ordinaire. La farine forte à 8.95 et 9.00. Un bon lot de farine du canal Welland, 505 quarts, s'est vendu 9.00 ainsi que les marques de la cité. Il s'est fait des transactions modérées dans les plus bas prix, au prix courant. Farine en sac, vendue à 4.30 et 4.40 par 100 lbs. Il s'est vendu environ 1700 quarts de farine de seigle à 6.00.

VARIÉTÉS.

Une théorie sur la vérité par M. Joliet, dans le *Charivari*.

Un mot politique.

—Mais pourquoi les anciens mettaient-ils la Variété au fond d'un puits.

—C'est, monsieur, parce qu'elle est toujours altérée.

Un emprunt à la chronique de M. Guillemot dans le *Charivari*.

J'ai connu un officier de cavalerie grincheux irascible et marchandeur en diable.

Par exemple il entra chez un condorinier.

—Combien cette paire de bottes.

—Vingt-cinq francs.

—Prends garde à ce que tu lui dis polisson.

Vingt-cinq francs. Je vas t'en donner pour douze francs cinquante quelque part.

Un journal de province s'est fait le dernier éditeur responsable d'une amusante historiette qui n'est pas neuve mais une bonne vieille à parfois du charme.

Madame X... une jeune mère, a fait venir une nourrice de Normandie. On ne sait pas assez combien sont intelligentes les nourrices de Normandie.

Dès qu'elle s'est trouvée installée, la nourrice de Madame X... s'est mise à la croisée de l'appartement qui donne sur la

ruet et, depuis, elle y a passé la plus grande partie de ses journées.

Au bout de huit jours, madame X... fort intriguée, demande à sa nourrice ce qui la retenait à la fenêtre.

—Mon Dieu, madame, a-t-elle répondu, j'vas vous dire, j'vons un cousin à Paris, j're gardons si j'le vois passer.

L'Echo de Marseille égaye ses lecteurs avec une anecdote qui n'ennuiera pas non plus les Parisiens, je pense.

Un employé du chemin de fer que ses collègues ont appelé «Monsieur Josephine» parce que sa femme répond à ce petit nom laisse porter la culotte à sa femme. Lui il porte le panier au marché fait le lit, frotte, le meuble prépare les repas lave les assiettes et autres vases utiles dans une chambre.

Jeudi dernier l'employé ne s'est point présenté au siège de son administration.

Son chef de bureau passant vers cinq heures devant la porte de l'absent, songe par hasard à monter chez lui.

Il le rencontre dans l'escalier. Embarras de M. Josephine cherchant à désigner; certain rase qu'il tient de la main droite —de la main gauche il ôte sa casquette et salue.

—Vous êtes donc malade, monsieur puisque vous ne vous êtes pas vu au bureau.

—Oui, monsieur, j'avais mangé du potiron et...

—Mais couvrez-vous donc, dit le chef, puisque vous êtes malade.

Et le malheureux toujours embarrassé, se couvrit... de la main droite.

Un mot contre le mariage pour faire plaisir aux célibataires.

Un quaker dit l'intercolonial venait de marier un jeune couple, après la cérémonie nuptiale il avait serré la main du mari en lui disant:

—Frère te voilà au bout de tes peines. Quelques semaines après le jeune mari arrive chez le bon mini-ter bouillant de colère et de rage et en lui disant que sa femme était une intrigante et une coquette et que depuis son mariage il se trouvait le plus malheureux des hommes.

—Ne m'avez-vous pas dit, s'écria-t-il en jurant, que j'étais au bout de mes peines.

—C'est vrai je l'ai dit frère, mais je n'ai pas dit à quel bout!

Important aux droguistes et autres.—Perry Davis et fils sont maintenant dans leur nouveau dépôt 378 rue St. Paul, Montréal, et fournissent au commerce le célèbre Pae-Douleur végétal aux anciens prix. Ils informent le public que quiconque se servira sans autorisation, de leur marque de commerce, sera promptement poursuivi selon toute la rigueur de la loi, et les personnes qui offrent des imitations et des contrefaçons du Pae-Douleur, le font à leur risque et se rendent passibles de fortes amendes.

ATTENTION! ATTENTION!!

M. le Dr. Mathieu, dentiste, no. 192, Rue Notre-Dame, peut maintenant, par un procédé tout nouveau, extraire les dents les plus endommagées et les plus douloureuses, sans causer aux patients la moindre douleur.

Témoignage de Hamilton en faveur de la Salsepareille de Bristol dans la Bronchite.

Hamilton C. W 20 juillet 1864.

MM D B McDonald & Co.

Chers Messieurs J'ai le plaisir de vous fournir mon témoignage pour les biens que j'ai retirés de l'usage de la Salsepareille de Bristol que je vous ai achetée. J'avais sérieusement souffert d'une bronchite très d'un an. Elle avait été produite par une inflammation des poumons et me causait de grands désagréments au point qu'il m'était impossible de sortir le soir. Je n'ai éprouvé de soulagement en rien de ce que j'avais pris jusqu'à ce que j'aie essayé la Salsepareille de Bristol, qui je suis heureux de le dire a opéré ma cure.

J. C. FIELDS, Négociant en cuirs King St. 455.

Aux Incendies Rationnels.—Encore quelques mots à ceux d'entre vous souffrant de l'indigestion et de son accompagnement habituel la constipation. Voici vous un remède sans danger, sans prostration, une guérison rapide sans douleur. Le moyen d'obtenir du soulagement d'accomplir cette guérison vous est offert dans l'usage des Pâtes sucrées de Bristol, le seul cathartique et alternatif qui retrouve les passages obstrués des entrailles sans la moindre crispation et qui redonne à l'estomac et au foie la vigueur qui leur a été enlevée par cette maladie. Cet aperçu ne s'affaiblit jamais un organe quelconque et ne réduit pas la force générale. Au contraire il renouvelle, fait bien la santé naturelle des fonctions digestives et sécrétaires. Rarement est-il nécessaire d'appeler un médecin là où cette sorte et toute suffisante médecine de famille est gardée dans la maison. —Les fioles en contiennent 7 doses claires et les pilules ont cette immense avantage sur toutes les autres qu'elles peuvent être gardées sans perdre leur qualité. 422

UN BIENFAIT PUBLIC.

La santé de nos enfants est certainement la base du bien-être général d'une nation, et de l'accroissement de sa grandeur, et nous hésitions pas à donner le titre de bienfaiteur public à celui qui entretenir la santé dans nos familles.

Eh! bien, les Pastilles à Vers Végétales de Devins vous procurent cette santé que vous désirez; c'est un remède sûr et efficace, qui donnera la vie et la force à l'enfant malade et délicat, ramènera les couleurs sur ses joues pâles et la vivacité à ses yeux appesantis.

Assurez-vous que l'on vous donne les Pastilles de Devins, qui sont chacune d'elles estampillées de son nom toutes les autres étant pour le moins sans aucune utilité. Préparez seulement par Devins & Bolton Pharmaciens, Près du Palais de Justice, Montréal.

Naissance.

A Acton-Vale, le 2 du courant, la Dame de J. W. Mount, Eer., M. D., un fils.

TAUX DU CHANGE.

St. Hyacinthe, 7 mai 1867.

Greenbacks achetés à 26 p. c. de discount en Monnaie d'argent.

Argent dur acheté à 44 p. c. de discount, et vendu à 3 1/2.

Or, à New-York, le 7 Mai à 4.00 P. M. : 137 1/2.

CORCORAN & ST. JACQUES, COURTIERS.

Hotel de l'Union du Peuple.

(Dernièrement occupé par Jos. CARREAU.)

FRANÇOIS DUROCHER — PROPRIÉTAIRE.

En face du Palais de Justice du Village de MARIEVILLE.

Cette magnifique maison en bois au coin des Rues Ste. Marie et du Pont, dans le centre du Village, à proximité des Magasins, en face du Palais de Justice, est un Hotel de 1re Classe.

M. F. Durocher prend respectueusement la liberté d'inviter ses amis et le public en général à lui faire visite, il est en état de leur offrir une table d'hôte supérieure à toute autre, des chambres spacieuses et garnies de beaux meubles, des liquours de toutes espèces et du premier choix, des écuries chaudes et bien tenues.

Le voyageur trouvera donc à cet Hotel tout le secours et toute l'assistance qu'on puisse désirer.

Le tout à un prix très modéré.

Marieville, 8 mai 1867.—la

MANUEL DES EXPRESSIONS VICIEUSES

LES PLUS FRÉQUENTES

PAR J. F. GINGRAS, Traducteur au Parlement.

EN VENTE Au Bureau du Courrier et chez M. A. KÉROACK, libraire.

PRIX — UN CHÉLIN.

PROVINCE DU CANADA, DISTRICT DE BEDFORD, Comté de Shefford.

COUR DE CIRCUIT.

WATERBURY, trois Mai, mil huit cent soixante-sept.

No. 267.

EN VACANCE.

JEAN-BAPTISTE TÊTREAU, du Township de Stukeley, dans le Comté de Shefford, dans le District de Bedford, cultivateur, Demandeur.

VS.

SOLINE TÊTREAU, ci-devant du dit Township de Stukeley, dans le dit Comté de Shefford, et maintenant de Cohoes, dans l'Etat de New-York, un des Etats-Unis d'Amérique, journalier, Défendeur.

OLIVIER ROBERT, du Township de Brompton, FRANÇOIS LEFEBVRE, du Township d'Orford, dans le District de St. François, JEAN-BAPTISTE COADRE et FRANÇOIS TÊTREAU, tous deux du dit Township de Stukeley, dans le dit Comté de Shefford, tous cultivateurs, Tiers-saisis.

IL EST ORDONNÉ sur motion de l'Avocat du Demandeur, en autant qu'il appert par le rapport de Cyprien Guillemin, un des huissiers de la Cour Supérieure du Bas-Canada, exerçant dans le District de Bedford, annexé au Bref de saisie-arrest avant jugement émané en cette cause, que le Défendeur a laissé son domicile en cette partie de la Province du Bas-Canada, qu'il ne peut être trouvé dans le dit District de Bedford, et qu'il possède néanmoins des biens, que le dit Défendeur soit, par un avertissement à être deux fois inséré en langue française dans le papier-nouvelles publié à St. Hyacinthe, appelé *Courrier de St. Hyacinthe*, attendu qu'il n'y a pas de papier-nouvelles publié en français dans le District de Bedford, et deux fois en langue anglaise dans le papier-nouvelles publié à Waterloo, appelé *The Waterloo Advertiser*, notifiés de comparaitre devant cette Cour, et la de répondre à la demande du dit Demandeur sous deux mois après la dernière insertion de tel avertissement, et sur le défaut du dit Défendeur de comparaitre et de répondre à telle demande dans le délai susdit, il sera permis au Demandeur de procéder à la preuve et à jugement comme dans une cause par défaut.

C. A. NUTTING, D. G. C. G.

PROVINCE DU CANADA, DISTRICT DE BEDFORD, Comté de Shefford.

COUR DE CIRCUIT.

WATERBURY, le trois Mai mil huit cent soixante et sept.

No. 267.

EN VACANCE.

GÉDEON BOURDEAU, du Township de Stukeley, dans le Comté de Shefford, District de Bedford, cultivateur, Demandeur.

VS.

SOLINE TÊTREAU, ci-devant du dit Comté de Shefford, et maintenant de Cohoes, dans l'Etat de New-York, un des Etats-Unis d'Amérique, journalier, Défendeur.

FRANÇOIS TÊTREAU et LOUIS CHARTIER, tous deux du dit Township de Stukeley, dans le dit Comté de Shefford, cultivateurs, Tiers-saisis.

IL EST ORDONNÉ sur motion de l'Avocat du Demandeur, en autant qu'il appert par le rapport de Cyprien Guillemin, un des huissiers de la Cour Supérieure du Bas-Canada, exerçant dans le District de Bedford, annexé au Bref de saisie-arrest avant jugement émané en cette cause, que le Défendeur a laissé son domicile en cette partie de la Province du Bas-Canada, qu'il ne peut être trouvé dans le dit District de Bedford, et qu'il possède néanmoins des biens, que le dit Défendeur soit, par un avertissement à être deux fois inséré en langue française dans le papier-nouvelles publié à St. Hyacinthe, appelé *Courrier de St. Hyacinthe*, attendu qu'il n'y a pas de papier-nouvelles publié en français dans le District de Bedford, et deux fois en langue anglaise dans le papier-nouvelles publié à Waterloo, appelé *The Waterloo Advertiser*, notifiés de comparaitre devant cette Cour, et la de répondre à la demande du dit Demandeur sous deux mois après la dernière insertion de tel avertissement, et sur le défaut du dit Défendeur de comparaitre et de répondre à telle demande dans le délai susdit, il sera permis au Demandeur de procéder à la preuve et à jugement comme dans une cause par défaut.

C. A. NUTTING, D. G. C. G.

A VENDRE

UNE RÉSIDENCE confortable sur la Rue Concord, Près de la Rue Girouard. Le tout en bon état.

Cette place est très convenable pour des Rentiers.

—Possession au 1er Mai prochain.

S'adresser sur les lieux ou à son Magasin, Place du Marché, à

PROSPÈRE LAPIERRE, St. Hyacinthe, 19 Dec. 1866.

A VENDRE.

UN magnifique grand emplacement en la cité de St. Hyacinthe, avantageusement situé au coin des rues St. Antoine et St. Hyacinthe, avec deux maisons dessus construites et autres dépendances. Une maison à deux étages et un autre à un seul étage, dépendant de la succession de feu David Grenon.

Pour les conditions qui seront faciles, s'adresser au sousigné à St. Hyacinthe.

O. MARTEL, Chapelier, coin du Marché.

1er Février 1867 2 m 150.

TERRE A VENDRE

A QUATRE ARPENTS DE L'ÉGLISE ST. DOMINIQUE.

Deux arpents sur trente, avec une belle Scierie, dont 10 arpents sont bien boisés en bois franc et le reste en culture, avec une grange, une écurie et une étable. De plus

UN EMPLACEMENT en face de la terre avec un grand jardin et une maison de Brique bien finie. S'adresser à

O. CHALIFOUX, Facteur de Moulins à Battre.

St. Hyacinthe, 30 avril 1867.

MOULINS A BATTRE!

NOUVEAUX PATRONS!

M. OLIVIER CHALIFOU, FORGERON ET FABRICANT DE MOULINS A BATTRE.

Usine de la Brasserie, près du Moulin à Farine, Rue Cascades, ST. HYACINTHE.

Commis demandé.

On demande un bon COMMIS de quelques années d'expérience dans le COMMERCE GÉNÉRAL de la campagne, mais principalement dans la branche des MARCHANDISES SÈCHES et sachant parler les deux langues.

S'adresser à

L. T. COTÉ, Waterloo, 27 Mars, 1867—1m.

DAIGNEAULT, WARD & SARGENT, Agents Associés pour les Réclamations Américaines.

PRIMES, ARRÉRAGES DE GAGES, ET PENSIONS, COLLECTÉES SOUS LE PLUS COURT DÉLAI.

S'adresser à J. A. DAIGNEAULT, seul Agent pour ce District, au Bureau de R. E. Fontaine, Eer., Avocat, rue Cascades, St. Hyacinthe, 12 février, 1867.

A VENDRE.

10. Une terre de 3 sur 30 du bout de la 1ère terre du 3ème rang sur le rang St. Dominique, dans la Paroisse de St. Hyacinthe le Confesseur, avec Maison et Grange de 54 sur 80.

Le fond de cette propriété est en Glaise Blanche d'une grande fécondité, pouvant

LE DOCTEUR WOOD
PROPRIÉTAIRE DE
L'INFIRMERIE DE CANCER D'OTTAWA,
RUES Sparks & Maria,
OTTAWA, O. W.

Cancers guéris,
Par un procédé tout nouveau, certain, très prompt,
et presque sans douleur, et
QUI NE NECESSITE AUCUNE OPÉRATION.
La guérison sera garantie, et comme preuve,
aucun paiement ne sera exigé avant qu'elle ne
soit complète. Aussitôt que le Cancer est dé-
couvert on devrait se hâter d'en opérer la guéri-
son attendu qu'on ne peut qu'y gagner et qu'un re-
tard quelconque est toujours préjudiciable. Ce
qui d'abord ne paraît être qu'une enflure ordinaire
soit dans le sein, sur le cou, les sourcils, la lèvre
ou ailleurs, peut dans quelques semaines devenir
une plaie hideuse et douloureuse. Des certifi-
cations de personnes dignes de foi qui ont été complè-
tement guéries depuis nombre d'années, peuvent
être données aux personnes intéressées si on la
désire. Une réponse immédiate sera donnée à
toute information par écrit. Pas d'argent exigé
d'avance, ni avant que la cure soit complète.
30 décembre 1866.



Sont certainement le Remède le plus
efficace pour la
Destruction des Vers
Qui soit encore connu.
Essayez-les et soyez convaincus.

Demandez les "PASTILLES-A-VERS VEGÉ-
TALES DE DEVINS," et ne vous en laissez pas
imposer par l'offre d'une autre préparation.
Ces PASTILLES sont purement végétales,
Elles sont agréables au goût,
Elles n'ont rien d'offensif à la vue.
Et sont les seules LOSANGES Antihelminthiques
admisées et recommandées par la Faculté Médi-
cale comme Spécifique pour les cas de Vers in-
térieurs.
Chaque Boîte renferme 30 Pastilles, ainsi que
les instructions requises. On voudrait bien observer
aussi que ces PASTILLES sont chacune d'elle
estampillée des lettres "DEVINS," comme garan-
tie contre la contrefaçon, et qu'elle ne sont jamais
vendues à l'once ou à la livre.
De plus :
2500 Graines de Grand Oignon rouge
500 sacs de graine de grand Trefle.
500 " de Trefle An-
glais, Danois Rouge, etc.
Préparées seulement par
DEVINS & BOUTON.
Chimistes et Drogistes
En Gros.
Vies au Palais de Justice, MONTREAL.
4 Juillet 1866.—1a.

SYROP PECTORAL.
DU
DR. GLOBENSKY
Pour toutes espèces de Toux, Rhumes,
Asthmes, Catarrhes, Consommation
et Vomissement de Sang de poisons
est le meilleur préservatif qui soit
encore connu. L'efficacité en est
parfaitement reconnue et prouvée
par ce qui suit :
Montréal, janvier 1860.
Cette lettre a pour but de reconnaître : 1o Que
Messire Charles Lenoir, Prêtre du Séminaire de
St. Sulpice et Directeur du Collège de Montréal,
était, il y a trois ans, atteint d'un mal de poitrine
et d'une toux continue, tel que son état de
santé était regardé par tous comme très alarmant ;
2o que ce monsieur ayant suivi à cette
époque les prescriptions du Dr. Globensky et
pris ses remèdes, il a ressenti du mieux immédia-
tement, petit à petit le mal a disparu, la toux a
cessé, et quoiqu'il ne jouisse pas d'une constitu-
tion vigoureuse, il a été capable depuis près de
deux ans de se mettre constamment à son travail.
A. MERCIER, ptre.
N. B.—Cette lettre a été donnée avec l'ap-
probation de Messire D. Granet, Supérieur du
Séminaire de St. Sulpice.

Mon cher Docteur, Je dois à la vérité de dé-
clarer que plusieurs années passées, Mme Davi-
gnon fut prise d'une maladie de poitrine qui me
faisait craindre pour ses jours. Elle s'est mise
alors sous vos soins et je suis heureux de recom-
mander qu'elle se sentit mieux après quelques
jours, et que votre traitement l'a fait jour après
ce temps d'une santé que j'étais bien loin d'espérer.
Tout à vous,
PIERRE DAVIGNON, M. D.
Montréal, 3 décembre 1866.
Ce Syrop est préparé seulement par
B. Globensky, M. D.,
vendu par tous les Pharmaciens de Montréal ;
les Marchands de Québec, Sorel, St. Jean,
Beauharnois, et par
Globensky, Fils & Cie.,
Chimistes,
21, Place Jacques Cartier, Montréal.
Une Bouteille \$1 ; une demi Bouteille 60cts.
Réduction considérable pour les Marchands.
En vente à St. Hyacinthe aux Pharmacies du
Dr. Duvert ; à celle du Dr. Eugène St. Jacques,
et chez le Dr. H. French.
30 décembre, 1866.

A VENDRE
LE LOT No. 26 du 8ème rang d'Acton,
de 100 acres de terre tout boisé de toutes sortes
de bons bois, sans bâtisses.
S'adresser à ce Bureau ou à
JOSEPH DUBREUIL,
Rosalie 7 juillet 1866.

BRASSERIE DE ST. HYACINTHE!
BIERE ET PORTER
MM. LEDOUX, MAYNARD & CIE.
Viennent de Commencer l'exploitation de cette Magnifique Brasserie, située sur la Rue
Cascades, près des Moulins, des Fonderies, etc.,
SAINT HYACINTHE,
Et ils s'empressent d'informer le public et leurs amis qu'ils auront constamment en mains
un vaste assortiment de

Bière et Porter, de première qualité.
A aussi bas prix qu'à Montréal.—ans charge de
Fret.—Une Visite sollicitée.
20 Décembre, 1866.

Maison Canadienne !
Rue Cascades--Coin de la Place du Marché
(Dernièrement occupée par Tessier & Frères, et autrefois par M. Préfontaine.)

Le public trouvera constamment à la Maison Canadienne un assortiment complet de
PROVISIONS, EPICERIES, VINS ET LIQUEURS.
Les Epiceries consistent en
Thé, Café, Sucre, Sucre blanc érasé et cassé, Cassonade, Noix de Brésil,
Amendes, Noisettes, etc. etc.—VINS ET LIQUEURS, tels que Gim,
Old Tom Gin, Rye, Old Crow Rye, Brandy en quarts et bouteilles
assorties, Whisky, Eau d'Or, Parfait amour, Eau de Venus, etc., Sirops
de Vanille, Citron, Salsepareille, etc. etc.—Fleur en poches et en
quarts, de toutes qualités. Morue salée, Harengs fumés et salés,
Huile de Charbon, et autres articles trop long à énumérer.

**VISITEZ LA MAISON CANADIENNE POUR
LES FÊTES
AVANT DE FAIRE VOS EMplettes AILLEURS.**
27 Décembre 1866.

**ETABLISSEMENT CANADIEN
DE
MEUBLES DE MENAGE.**
No. 427, RUE NOTRE-DAME, No. 427, RUE NOTRE-DAME
Vis-à-vis l'église des Récollets. Vis-à-vis l'église des Récollets.
Montréal. Montréal.
Le Soussigné a en mains une superbe collection de MEUBLES qui, pour le beau fini, l'élégance
et la solidité, surpassent tout ce qu'il y a en ce genre à Montréal.
Par sa fidélité à remplir les ordres qui lui seront donnés, il se flatte de mériter le patronage
du public en faveur de son ETABLISSEMENT CANADIEN qui, à force de travail et de persévérance, est
sur un pied égal, sinon supérieur, aux Etablissements anglais de Montréal.
CHS. E. PARISEAU.
Montréal, 15 Juin 1866.—1a.—47.

PROSPERE LAPIERRE
RUE CASCADES MAGASIN SPECIAL
PLACE DU MARCHE ET COMPLET DE
ENSEIGNE DU GROS CADENAS FERRONNERIES
ST. HYACINTHE ET D'EPICERIES
P. LAPIERRE saisit l'occasion des FÊTES pour remercier ses nombreuses pratiques de
l'encouragement libéral qu'il en a reçu et il espère que cette même faveur lui sera continuée.
Il aura toujours en mains comme par le passé les meilleures
EPICERIES & FERRONNERIES
et à des prix extrêmement réduits, et recommandables autant par la qualité et la variété.

Thés, Cafés, Sucres, Cassonades, Moutardes, Sirops, Chandelles,
Noix, Cannelles, Riz, Saucés, Empois, Essences, Epices, Chocolat,
Poudres, Biscuits, Tabacs, Huile de Charbon, Fer en barre, Acier,
Charbon, &c.—Couteaux, Ciseaux, Cuillers, Clous, Cadenas, Ser-
rures, Pentures, Couplets, Fil de fer, Cardes, Vis, Cables, Outils,
Marteaux, Essieux, Limes, Chaudrons, Vitres, Mastic, Vernis,
Peintures, Huile de Lin, &c. &c.

MM. les Forgerons, Menuisiers, Menuisiers, Charpentiers et autres trouveront à des Conditions
les plus libérales tout ce qui leur faut dans leur Métier.
Endu le Soussigné se fait fort de satisfaire ceux qui lui feront visite et MM. les acheteurs
n'auront qu'à se louer de leurs achats.

PROSPERE LAPIERRE.
N. B.—N'oubliez pas l'Enseigne du GROS CADENAS,
Place du Marché.
St. Hyacinthe, 15 Décembre 1866.

RUCHES ET ABEILLES. FABRIQUE DE MEUBLES !
ISIDORE HERIBEL,
EBENISTE.
COIN DES RUES ST. ANTOINE ET ST. ANNE.
Près du Marché.—St. Hyacinthe.
M. I. HERIBEL, venant de faire des amé-
liorations considérables dans son Etablissement, en
posant un ENGIN A VAPEUR ainsi que plusieurs
Machines propres à son art, désire profiter de
cette circonstance pour remercier ses nombreuses
pratiques de l'encouragement libéral qu'il a reçu
et pour leur annoncer en même temps que les
améliorations lui permettent de faire l'ouvrage plus
promptement que par le passé et en plus grande
quantité ; c'est pourquoi il sollicite de nouveau
leur patronage et les informe qu'on trouvera tou-
jours dans son Magasin un Assortiment complet
de Meubles de Ménage de tous les goûts, pour les
Salons, Chambres à coucher, Salles à dîner, etc.,
consistant en Chaises, Canapés, Tables, Side-
boards, Couchettes, Matelas à Springs, Miroirs,
etc. M. Heribel se charge aussi de réparations
de toute sorte, et il refait en neuf les fonds de
Chaises en cannes.
Une visite respectueusement sollicitée.
St. Hyacinthe, 1 Septembre, 1866.

La Ruche de l'Amateur.
En Bois et en Paille combinées et Cadres mobi-
les ; la seule qui permette à l'homme instruit de
cultiver les abeilles avec système.
LA RUCHE DE LA FERMIERE CANA-
DIENNE, de Bois et de Paille combinées de l'in-
vention du soussigné, la seule adaptée à notre
climat qui puisse être conduite facilement par la
femme du cultivateur.
Pour plus amples renseignements, s'adresser
par lettre ou personnellement à
THOS. VALIQUET, Apiculteur.
Ferme aux Abeilles, St. Hilaire
N. B. Il croit devoir mettre en garde contre les
nombreuses prétendues améliorations offertes par
des spéculateurs ambulants.

Fraise de l'Agriculteur.
ROUGE.
Nouvelle variété, formée il n'y a que trois ans,
recommandable par sa grosseur et son bon goût.
Madame Valiquet en a fait une récolte superbe
cette année. Elle offre en vente 1000 plants
de ces Fraises, qu'elle a élevés avec soin.
Prix : 25 cts. chaque ; 60 cts. pour 3 ; \$1 pour
6 ou \$1.50 la douzaine, expédié, frée, par la
poste, ou si par express, à la charge de l'acqué-
reur. On peut planter pendant tout le mois et au-
delà ; Que les amateurs s'empressent de
faire leur commande. Adressez franc de port à
ADOLPHE VALIQUET, St. Hilaire.
Certifié.—Les fraises de Madame Valiquet
sont les plus grosses et les meilleures au goût que
nous ayons vues.
G. O. ROLLAND,
BRUCE CAMPBELL,
H. BAILLY,
St. Hilaire, 7 octobre 1866.—6m.



Un Foie sain,
Une digestion rigoureuse,
Un bon appétit,
Sont quelques-uns des bienfaits dérivés d'un
régime de
PILULES VEGETALES
Sucrées de
BRISTOL !
Une cure certaine pour les maux d'estomac,
Un grand remède pour les voies urinaires,
Un puissant tonique pour l'estomac,
Sont des propriétés qui se trouvent dans les
Pilules Végétales Sucrées
DE BRISTOL.
Une médecine qui ne dégoûte pas,
Une purgation qui n'affaiblit pas,
Un agent qui rend plus sain,
Sont quelques-unes des vertus possédées par 11
Pilules Végétales Sucrées
DE BRISTOL !
Une médecine sûre pour les femmes,
Un correctif certain de leurs dérangements,
Un remède complet de leurs irrégularités,
Sont des effets infaillibles d'un régime des
PILULES VEGETALES
Sucrées de **BRISTOL !**
Un teint clair,
Une peau unie, et
Une haleine fraîche,
Sont le résultat certain de ce meilleur des
Agents, les
Pilules Végétales Sucrées
DE BRISTOL !
Dans toutes les maladies de nature scorbutique,
alcoerose ou syphilitique, dans toutes cel-
les provenant d'un sang dénaturé et
vicié par l'usage du fer mercuri-
re ou de tout autre minéral.

LA SALSEPAREILLE
BRISTOL
doit être employée de concert avec les PILU-
LES. Les malades peuvent compter que s'ils
font l'usage ensemble comme il est indiqué sur
l'enveloppe, aucune maladie ne peut résister
longtemps aux pouvoirs combinés de ces deux
et de nettoyage de ces deux Grands Remèdes.
En vente chez tous les Pharmaciens accrédit-
tés. 1er septembre 1866.

SALSEPAREILLE
DE
BRISTOL.
EN GRANDE BOUTEILLE.
Le Grand Purificateur du Sang
Est spécialement recommandé
Pour le Printemps et l'été.
Quand le sang est épais, la circulation est en-
travée, et les humeurs du corps rendues moins
saines par les sécrétions lourdes et grasses les
mois d'hiver. Ce remède sûr quoique puissant
purifie tout le système, et devrait être en usage
tous les jours comme
POTION MEDICINALE.
Ches tous ceux qui sont malades ou qui désirent
prévenir la maladie. C'est la seule préparation
véritable et originale pour opérer
La guérison permanente
des Cas les plus dangereux et des plus
invétérés de Scrofules, de Plaies
ancrées, Tumeurs, Absces,
Ulécres.

et pour toutes les espèces d'Eruption sofero Suleuse
C'est aussi un remède sans pareil pour le
Rhumes, Endures, Scorbut, Névralgie, Darrés,
Débilité générale du système Nerveux,
Perte de l'appétit, Langueurs, Etourdisse-
ments et toutes les Maladies du Foie,
les Fièvres Intermittentes, Fièvres
Bilieuses, Jaunisse, Teigne, etc.,
C'est sans contestation la préparation la plus
pure et la plus puissante de la véritable
SALSEPAREILLE DE HONDURAS.
C'est le meilleur remède, et de fait le seul sur
lequel on puisse compter pour la guérison de toutes
les maladies occasionnées par l'état impur du
sang ou par l'usage immodéré du calomel.
Les malades peuvent être certains qu'il n'entre
pas dans cette préparation la moindre particule de
substances mercurielles, minérales ou vénéneuses.
Il est parfaitement inoffensif et peut être adminis-
tré aux personnes faibles ainsi qu'aux enfants les
plus délicats, sans causer le moindre préjudice.
Des directions complètes pour se servir de ce
remède se trouvent imprimées sur les papiers qui
enveloppent la bouteille.
Devins et Bolton, près du palais de justice, Mon-
tréal, agent généraux pour le Canada. Aussi
se vendent en gros chez J. F. Henry, Montréal, et
vendus chez tous les droguistes et vendeurs d'
médicaments.
1er septembre 1866.

GRAND CONCET CATHOLIQUE
DE
BIENFAISANCE DE L'AMERIQUE DU NORD,
DEVANT AVOIR LIEU LE
25 JUIN 1867,
A
KANKAKEE, ILLINOIS,
SOUS L'AUTORITE DU
GOVERNEMENT ET DU CLERGE CATHOLIQUE.

Pour le bénéfice de deux Eglises Catholiques,
l'éducation d'enfants orphelins et l'érection
d'Ecoles, en opposition aux écoles pro-
testantes du Père Chiniquy.
7089 de en anneaux épingles pour
messieurs, crayons, etc. 6,435
Total.....\$108,000

LA MUSIQUE SERA SPLENDEIDE.
Après le Concert, la Compagnie fera un ca-
deau de \$108,000 aux propriétaires de billets
d'admission, présents ou non. Trois personnes
seront choisies par le public alors présent, et
procéderont à la distribution des cadeaux, de la
manière qu'elles jugeront être la plus honnête, la
plus juste et la plus équitable.
14,000 Cadeaux, évalués à \$108,000 seront pré-
sents, y inclus \$15,000 en Greenbacks.
NOMBRE DE BILLETS ÉMANÉS, 108,000
PRIX, \$1 CHAQUE.

Un Billet bon sur presque chaque cinq.
1 cadeau en Greenbacks.....\$10,000
1 do do 5,000
1 do 1 maison en briques..... 16,000
1 do 1 maison à 2 étages à Kan-
kakee, Ill. 6,200
1 do 1 maison à 2 étages, East
Avenue, Kankakee, Ill. 4,000
1 do 1 maison et un lot, East
Avenue, Kankakee, Ill. 3,500
1 do 1 maison, grange et lot, à
Kankakee, Ill. 3,450
6 do 6 Pianos..... 3,200
1 do 16 lots, 1 maison et étable,
à Kankakee, Ill. 2,700
1 do 1 lot, maison et magasin,
dans Court Street, Kanka-
kee, Ill. 2,600
1 do 1 lot, maison, Court St., à
Kankakee, Ill. 2,000
1 do 1 do do do 1,300
1 do 10 lots à Blue Island, Ill. 2,000
1 do 7 do do do 1,400
2 do 2 tables de billard évaluées
à \$600 chaque..... 1,200
1 do 2 élégantes juments, buggy
et harnais..... 875
1 do 2 lots avec maison dans Kan-
kakee, Ill. 1,800
1 do 4 lots, Kankakee, Ill. 950
1 do 3 mulets évalués à 500
1 do 3 lots dans Kankakee, Ill. 600
1 do 1 lot avec maison, Kankakee,
Ill. 400
34 do 24 lots dans Kankakee, Ill.
\$200 chaque..... 6,800
1 do 1 jument blonde..... 200
1 do 100 acres de terre à Ste. An-
ne, Ill. 6,000
6 do 6 montres en or..... 400
1 do 1 buggy à ressort..... 100
1 do 1 harnais..... 50
1 do 1 pistolet..... 25
2000 do en livres utiles et de va-
leur..... 2,000
300 do 300 montres en argent..... 3,000
4 do 4 machines à coudre..... 400
50 do en anneaux, joncs, en or
en s rices en argent, cuil-
lères, fourchettes, huilliers,
etc., etc. 6,050
2090 do en boucles d'oreilles, épi-
nglettes, etc. 6,000

ON DONNERA
5 BILLETS à une même adresse.....\$ 4.50
10 " " " 9.00
20 " " " 17.00
30 " " " 26.00
40 " " " 35.00
50 " " " 43.50
100 " " " 85.00
Dans chaque cas, envoyez le nom de cha-
que souscripteur, et l'adresse de son Bureau de
Poste, le comté et l'Etat, écrits très-distincte-
ment, ainsi que le nombre de billets achetés, afin
qu'on puisse l'enregistrer dans le livre tenu à
cet effet. \$4,000 seront donnés pour la construc-
tion d'une Eglise à Kankakee, Illinois ; \$1,000
pour une Eglise à Chicago ; et le reste des pro-
fits pour la construction d'un Couvent et d'Eco-
les catholiques.

LEMOINE, LUSIGNAN & CIE
Box. Louis FRANCHER, Caissier,
JOHN B. L. LEMOINE, Directeur,
Boite 356, Bureau de Poste, Montréal.
BUREAU:—No. 1, RUE STE. THERESE
RÉFÉRENCES
J. M. Perry, ex-clerc du comté de Kankakee, Ill.
Hon. Louis Fran-her, " "
Peter Makanz, marchand, " "
Joseph Dumesny, " "
Rev. Aug. Marchal, " "
Prof. A. Lecours, " "
Dr. G. Letourneau, Bourbonnais, " "
Lecourneau & Benoit, Montréal, O. E.
Hon. Chas. J. Labarge, St. Jean, " "
Joseph Grenier, Montréal, " "
Claude Petit, Watroux, New-York, " "
David Franchère, Chicago, Ill. " "
F. X. Beauregard, Montréal, " "
Robert Terronx, Montréal, " "

COURRIER DE ST. HYACINTHE.
Et chez Messieurs : F. Cadoret, L. Huot, Jas. Nault, Messire
Dupuy, Evêché, Messire Dumesnil, Collège, St. Hyacinthe ; Irénée
Boivin, Sherbrooke ; A. O. T. Beauchemin, Roxton.



MAYNARD & Co.
Une Grande Quantité de Lampes,
—DE PLUS—
ET HUILE DE CHARBON
Whiskey, O M Gin, Brandy,
Vin, Jamaïque, Vin de Porte,
Vin de Malvoisi, Vin de Claret, Champagne,
Sherry, etc., Vermicelle, Maraconi,
Montarde française, Marinades, Sauce et Catsup,
Sardine à l'huile, Homards en boîte, Gelatine
Thé de toute sorte, Raisins, Tabac,
Sucre de toute sorte, Cigares, etc., et
Sirops de Citron, de Gingembre, de Framboise, d'Anana, de Va-
nille, de Noyau, de Salsepareille, etc., Bière de première
qualité, etc., etc., etc.
EN GROS ET EN DETAIL.
Ils paieront en argent le plus haut prix pour toute espèce de grans.
MAYNARD & CO.,
En face du Marché, Coin des Rues Cascades et
15 octobre 1866.
St. Denis, St. Hyacinthe